



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.18  
11 octobre 1989

FRANCAIS

---

Quarante-quatrième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 18e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le mercredi 4 octobre 1989, à 10 heures

Président :

M. GARBA

(Nigéria)

Allocution de M. George Vassiliou, Président de la République de Chypre

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. Johanes (Tchécoslovaquie)  
Mme Nusrat Bhutto (Pakistan)  
M. Coore (Jamaïque)  
M. Asamoah (Ghana)

---

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 20.

ALLOCUTION DE M. GEORGE VASSILIOU, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CHYPRE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va entendre pour commencer une déclaration du Président de la République de Chypre, M. George Vassiliou.

M. George Vassiliou, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la République de Chypre, M. George Vassiliou, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président VASSILIOU (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale et d'exprimer mes très sincères remerciements au Président sortant, M. Dante Caputo, pour le travail qu'il a accompli.

Je voudrais également assurer de notre estime et de notre reconnaissance le Secrétaire général pour son excellent travail - dont nous avons lu avec grand intérêt le rapport sage et instructif - dans la conduite des affaires et la promotion des objectifs des Nations Unies.

Lorsque nous nous sommes réunis dans cette instance l'année dernière, nous avons tous parlé avec espoir de l'avènement d'une époque nouvelle et plus pacifique dans les affaires internationales.

Ces 12 derniers mois, des événements politiques d'une importance capitale ont confirmé nos espoirs en une ère nouvelle. En même temps, nous avons pris davantage conscience des nombreux défis de cette ère, défis auxquels nous devons répondre de façon efficace si nous voulons que nos attentes positives et nos aspirations puissent se réaliser pleinement.

Les relations entre les deux grandes superpuissances, étalon indispensable d'une amélioration générale du climat politique international, ont continué de s'améliorer de plus en plus rapidement, et ont dépassé nos espoirs.

On ne saurait sous-estimer l'importance capitale de la coopération qui a remplacé l'affrontement entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Du fait de la possibilité de dialoguer sur un ordre du jour élargi créé par ce nouveau climat

Le Président Vassiliou

positif, il y a aujourd'hui, d'une façon générale, une très nette amélioration dans les relations Est-Ouest. Une longue liste d'accords de désarmement, qui auraient semblé irréalisables il y a quelques années, ont été conclus, et les entretiens en cours entre l'Est et l'Ouest sur la réduction des forces classiques, les armes chimiques et les armes offensives stratégiques sont devenus bien plus prometteurs, notamment à la suite de la réunion remarquablement fructueuse qui a eu lieu ce mois-ci dans le Wyoming entre M. Edouard Chevardnadze et M. James Baker.

Nous trouvons encourageante la proposition faite par le Président George Bush à l'Assemblée générale relative à une réduction d'au moins 80 % des arsenaux d'armes chimiques de la superpuissance, l'objectif étant l'interdiction totale de ces armes dans les 10 ans suivant la signature d'un traité multilatéral sur les armes chimiques, ainsi que la réaction positive de l'Union soviétique.

Reflétant le passage de l'affrontement à la coopération entre superpuissances, un certain nombre de conflits en divers points du globe sont maintenant en voie de trouver une solution pacifique.

La Namibie est maintenant fermement engagée sur le chemin de l'indépendance; l'implication personnelle du Secrétaire général a contribué de façon décisive au processus d'indépendance de la Namibie, qui constitue un brillant succès pour l'ONU.

Nous nous félicitons également des nouveaux progrès vers la solution du différend du Sahara occidental, sur la base du plan de paix présenté par les Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) il y a un peu plus d'un an.

En Amérique centrale, nous applaudissons aux efforts redoublés déployés par les Présidents du Costa Rica, de El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua pour l'application de l'Accord d'Esquipulas II. Nous appuyons fermement l'aide apportée par l'ONU en vue de la consolidation de la démocratie et de la fin de l'ingérence étrangère dans la région.

L'optimisme suscité par ces événements positifs est toutefois tempéré par les conflits et les problèmes qui continuent d'affliger d'autres régions du monde.

En Afghanistan, malgré les Accords de Genève de 1988, la guerre civile continue de faire rage, imposant de terribles effusions de sang et de souffrances à la population du pays. Il est temps que l'ingérence extérieure cède la place à un véritable intérêt pour la pacification et la réconciliation en Afghanistan. Le peuple afghan a besoin d'outils pour reconstruire son pays et non pas d'armes pour continuer à le détruire.

Le Président Vassiliou

Nous regrettons également l'échec de la Conférence de Paris sur le Cambodge. Le retrait unilatéral des forces vietnamiennes a ouvert la voie d'un règlement pacifique. Nous engageons toutes les parties concernées à ne pas prendre prétexte de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de paix pour se lancer dans une nouvelle série de combats qui causeraient de nouvelles effusions de sang et souffrances au peuple cambodgien.

L'application de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité sur le conflit entre l'Iran et l'Iraq continue dans une grande mesure de nous échapper, bien que le cessez-le-feu convenu en 1988 soit toujours en application et qu'il ait été mis fin aux pertes en vies humaines. Une paix durable dans la région dépend de l'accord total sur l'interprétation de la résolution 598 (1987) et de son application.

Au Moyen-Orient, les problèmes interdépendants de la Palestine et du Liban préoccupent particulièrement Chypre car leur solution est vitale pour la paix de la région. Nous appuyons l'ouverture d'un dialogue israélo-palestinien et regrettons vivement la dégradation de la situation dans les territoires occupés, où les autorités israéliennes continuent de répondre à l'Intifada en tuant, blessant et incarcérant un nombre de plus en plus grand de personnes. Nous insistons sur la nécessité de négociations effectives fondées sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité et prenant pleinement en compte le droit légitime du peuple palestinien à vivre en paix dans sa propre patrie.

Nous félicitons le Président Arafat des qualités d'homme d'Etat dont il a fait preuve en prenant la décision historique d'accepter un règlement juste et durable du problème palestinien qui reconnaisse les droits nationaux du peuple palestinien tout en garantissant la sécurité de tous les Etats de la région.

Le peuple d'Israël, victime lui-même de siècles de persécution, doit reconnaître la futilité d'une politique qui nie les aspirations de tout un peuple à vivre en paix et dans la dignité dans sa patrie.

Nous sommes consternés par la tragédie du Liban et les souffrances indicibles de son peuple. Nous nous félicitons du retour à la paix et de la cessation de la désintégration du Liban, résultat des efforts de la Ligue arabe et du Comité tripartite sur le Liban. Chypre a apporté toute l'aide humanitaire possible aux nombreux Libanais qui ont fui leur pays ces derniers mois. Nous espérons que

Le Président Vassiliou

toutes les parties au problème libanais prendront conscience de la futilité de la guerre et uniront leurs efforts pour reconstruire leur pays.

En Afrique du Sud, le système raciste de l'apartheid est à bout de souffle, condamné par la communauté internationale non seulement pour son injustice mais son anachronisme. Nous accueillons avec prudence les tendances au démantèlement de l'apartheid qui se sont fait jour à la suite des récentes élections en Afrique du Sud, et nous espérons la rapide libération de tous les prisonniers politiques, la levée des restrictions concernant les activités politiques et le rétablissement de la liberté de parole et de mouvement. Nous voudrions toutefois, à l'instar du Secrétaire général, lancer un avertissement, à savoir que ce n'est pas un relâchement partiel du système odieux de l'apartheid qui résoudra le problème de l'Afrique du Sud tant aux yeux du monde que de sa population. Il ne sera totalement fait justice que lorsque l'apartheid sera totalement démantelé.

Le Président Vassiliou

La gravité du problème ne saurait se mesurer en fonction seulement de la superficie ou du nombre de personnes concernées, mais en tenant compte aussi des principes en jeu. Du point de vue des principes, le problème de Chypre est un immense problème moral, un cas flagrant d'infraction aux règles reconnues de conduite internationale, de violation de la Charte des Nations Unies, des résolutions de l'Organisation concernant Chypre et du droit.

Chypre a été envahie et occupée, un tiers de sa population a été contraint de se déplacer et elle a subi une colonisation massive de citoyens originaires du pays envahisseur, la Turquie. Mille six cent dix-neuf personnes sont toujours portées disparues, et tous les efforts entrepris pour les retrouver se heurtent à l'absence de coopération de la Turquie.

Je rappelle ces faits non pas pour échanger des récriminations avec notre puissant voisin, la Turquie, mais simplement pour replacer le problème de Chypre dans sa juste perspective.

Animé par le désir sincère de mettre fin aux souffrances endurées par les populations de Chypre - grecques et turques - j'ai fait part, peu après mon élection, de ma détermination de rencontrer le Premier Ministre de la Turquie, M. Ozal, ou le Président, le général Evren, certains des aspects du problème de Chypre, comme la présence de forces d'occupation et de colons turcs, ne pouvant être réglés que par Ankara. Malheureusement, la Turquie a jusqu'ici rejeté ma proposition.

Par ailleurs, nous nous sommes réjouis d'avoir entamé des pourparlers de fond avec le dirigeant de la communauté chypriote turque, M. Rauf Denktash, conformément à une procédure proposée par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Pérez de Cuéllar. Après plus de 80 heures d'entretien avec M. Denktash en présence du représentant du Secrétaire général et trois réunions communes, à New York, auxquelles le Secrétaire général en personne a participé, M. Pérez de Cuéllar a soumis à la réflexion des deux parties, en juin dernier, une série de propositions en vue de nouvelles négociations. En agissant de la sorte, le Secrétaire général n'a fait que se conformer pleinement au mandat que lui a confié le Conseil de sécurité.

La réaction de M. Denktash a été de rejeter la procédure de négociation convenue et de contester le mandat confié au Secrétaire général. La position de M. Denktash, qui s'est également reflétée dans une résolution qu'il a obtenue de la

Le Président Vassiliou

prétendue assemblée chypriote turque mais qui a été rejetée par les dirigeants de l'opposition chypriote turque, lesquels, à notre avis, représentent l'opinion de la majorité de la communauté, consiste à faire du retrait des propositions du Secrétaire général une condition préalable à la reprise des entretiens.

Il est surprenant que le Ministre des affaires étrangères de la Turquie ait, dans son allocution d'hier, fait mention de cette résolution, mais qu'il ait omis d'informer l'Assemblée qu'il exigeait le retrait des propositions du Secrétaire général et posait toute sorte de conditions préalables.

En effet, par cette résolution, M. Denktash rejette également les accords de haut niveau de 1977 auxquels il était parvenu avec les Présidents Makarios et Kyprianou et qui avaient été acceptés par les deux parties comme plate-forme pour les négociations en cours.

Alors que ces accords prévoient une Chypre unifiée et fédérée, M. Denktash pose désormais comme condition préalable à tout futur dialogue la création d'un Etat séparé. Tandis que des accords de haut niveau appuient les droits de l'homme et les libertés élémentaires de chaque citoyen de la République, M. Denktash envisage de mettre en place un régime d'apartheid à Chypre qui crée une véritable ségrégation à l'encontre des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs en les séparant en deux enclaves distinctes.

Des menaces et des tentatives destinées à installer des musulmans d'origine bulgare dans la partie occupée de Chypre ont accompagné le nouveau durcissement constaté dans la position de la Turquie au cours des entretiens. Cette attitude vise à créer de nouveaux faits accomplis qui risquent de compromettre gravement les efforts déployés pour résoudre le problème de Chypre. Elle soulève également de sérieuses questions quant à l'objectivité de la partie turque : plutôt qu'une solution juste et acceptable du problème chypriote, ne s'agirait-il pas de la légitimisation de la division et de l'occupation actuelle de près de 40 % du territoire chypriote? Hier, le Ministre des affaires de la Turquie a qualifié ce territoire occupé de territoire "chypriote turc". Tel est bien l'état d'esprit de la Turquie. Ce territoire est un territoire chypriote. Il appartient à tous les Chypriotes, à ceux en particulier qui y vivent depuis des générations dans leurs foyers ancestraux avant que la puissance militaire turque ne les expulse par la force.

Le Président Vassiliou

Le Ministre des affaires étrangères de la Turquie a fait également allusion aux achats d'armes par la République. Qu'attend la Turquie de nous? Que nous restions les bras croisés alors qu'elle déploie 35 000 troupes et dispose de 300 chars modernes et autres équipements perfectionnés? Nous nous sommes dotés d'un équipement défensif, y compris 16 chars, pour 10 000 à 12 000 jeunes conscrits. A maintes reprises nous avons proposé, en fait exigé, la démilitarisation de Chypre.

Je mets au défi le Gouvernement turc : démilitarisons Chypre. Retirez vos 35 000 troupes et, de notre côté, nous retirerons les nôtres et nous nous débarrasserons de toutes nos armes. De plus, je réitère la proposition que j'ai faite, l'année dernière, à cette même tribune, de consacrer les fonds ainsi libérés au développement de Chypre, et en particulier à celui de la communauté chypriote turque qui a pris du retard.

Nous tenons à insister sur le fait que nous n'acceptons pas, que nous ne pouvons accepter et n'accepterons jamais le statu quo en tant que solution au problème de Chypre. Une situation dans laquelle les droits de l'homme sont bafoués, les communautés sont séparées par la force pour des raisons ethniques et religieuses et un territoire est occupé par une puissance étrangère n'est jamais juste ni ne saurait être une garantie contre de futurs conflits. Le statu quo ne peut pas non plus être accepté par la communauté internationale comme une solution au problème de Chypre, car toutes les nations sont tout à fait conscientes du caractère déstabilisant de la légitimisation de l'invasion et de l'occupation du territoire d'un Etat souverain par les armées d'un autre Etat.

Il est pour le moins regrettable que la partie turque ait adopté une position aussi négative à une époque caractérisée par des progrès dans le règlement de problèmes régionaux à travers le monde, après une année d'âpres négociations, qui, grâce au Secrétaire général et à ses représentants, ont prouvé qu'une solution au problème de Chypre est possible.

Les grandes lignes d'une telle solution sont claires. Chypre serait organisée selon un mode fédéral et chaque communauté gérerait sa propre région. Les droits de l'homme de chaque citoyen et l'identité culturelle et le bien-être économique des deux communautés seraient sauvegardés. Nous avons proposé la démilitarisation de la République de Chypre ce qui, ajouté aux dispositions fédérales, devrait



Le Président Vassiliou

apaiser les craintes des Chypriotes turcs quant à leur sécurité. Toutefois, la sécurité de la République tout entière doit être elle aussi assurée. Cela signifie que dans la Chypre que nous sommes en train d'édifier, aucune place ne sera laissée à la présence de troupes étrangères ni aux droits unilatéraux d'intervention de la Turquie. La solution du problème de Chypre est possible. Aujourd'hui plus que jamais nous comptons sur nos amis de la communauté internationale pour qu'ils ne permettent qu'aucun obstacle ne soit placé sur cette voie.

Bref, nous pouvons dire que le nouveau climat de confiance entre les deux principales superpuissances a de toute évidence inversé la tendance à l'émergence de conflits régionaux et de guerres par procuration qui se dessinait après la guerre. Grâce à ce climat, la naissance de nouvelles hostilités a été nettement freinée et de nombreux différends sont passés du champ de bataille à la table des négociations. Cependant, nous attendons toujours le jour où la confiance entre les superpuissances sera suffisamment forte pour donner une impulsion nouvelle aux efforts de paix actuellement déployés et leur permettre d'aboutir à une issue heureuse.

Les Nations Unies ont un rôle précieux à jouer car c'est à elles que revient la tâche ardue de régler les problèmes et d'apporter la paix aux régions du globe déchirées par la guerre. Nous sommes heureux de constater qu'à la suite des récents progrès observés dans le règlement de conflits, quatre nouvelles opérations de maintien de la paix ont été lancées au cours de ces trois dernières années et que le lancement de trois autres est actuellement à l'étude. Nous appuyons vivement les recommandations du Secrétaire général concernant le renforcement du rôle des Nations Unies, de façon que les décisions des Nations Unies soient pleinement respectées et que l'Organisation puisse se doter des moyens appropriés pour prévenir les conflits et non pas simplement y mettre fin.

Le Président Vassiliou

Les Etats membres du Mouvement non aligné, y compris Chypre, qui constituent l'épine dorsale des Nations Unies, peuvent contribuer de façon significative aux efforts tendant à désamorcer les conflits et à renforcer le rôle de l'Organisation. Au cours de nos débats publics et privés qui se sont déroulés lors de la neuvième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement de pays non alignés, le mois dernier à Belgrade, nous avons insisté sur la nécessité d'entreprendre un dialogue constructif entre les pays développés et en développement, et recherché les moyens de résoudre les problèmes politiques globaux, ainsi que les problèmes économiques et sociaux.

C'est pourquoi nous nous félicitons de voir les Nations Unies manifester un intérêt accru aux problèmes du développement économique, et à un certain nombre de problèmes sociaux d'ordre mondial qui ont des incidences politiques et économiques importantes.

Nos succès dans le domaine politique pourraient se trouver sérieusement sapés par les inégalités et les déséquilibres économiques existants. Malgré l'amélioration de la production au niveau mondial et du commerce international au cours des 12 derniers mois, la situation économique des pays en développement continue à se dégrader. Dans de nombreux pays en développement, la croissance économique est étouffée par le fardeau de la dette; la dette totale des pays en développement, à la fin de 1988, était estimée à 1 240 milliards de dollars, et le service de la dette à 171 milliards de dollars.

Il en résulte un transfert net de ressources des pays en développement aux pays développés. D'après le rapport annuel de la Banque mondiale paru le mois dernier, le transfert des ressources des pays en développement à tous les créanciers s'élevait, en 1988, à environ 50 milliards de dollars, contre 38 milliards l'année précédente.

Tout en nous félicitant des initiatives prises récemment pour alléger le fardeau de la dette, nous tenons à souligner que le problème de la dette du tiers monde est largement dû aux prix modiques des produits de base et aux mouvements défavorables dans les termes de l'échange, qui se trouvent exarcerbés par des taux d'intérêt élevés. Par conséquent, le problème de la dette ne pourra pas être résolu de façon définitive aussi longtemps que ces problèmes n'auront pas été réglés.

Le Président Vassiliou

Nous pensons qu'il est urgent d'entamer un dialogue politique sur les problèmes économiques. La session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux questions économiques qui doit se tenir au printemps prochain pourrait constituer un forum efficace et propice à un tel dialogue. Nous nous félicitons également des efforts constants destinés à redonner un nouveau souffle au Conseil économique et social afin de raffermir le rôle des Nations Unies dans le domaine des questions économiques et sociales. Toutefois, nous tenons également à insister sur la nécessité d'engager des pourparlers directs sur ces questions entre les pays développés et les pays en développement.

Nous faisons face aujourd'hui à une série de problèmes qui sortent du cadre strict des problèmes économiques et politiques, mais qui se répercutent néanmoins sur ces derniers. Ces problèmes sont, à des degrés divers, communs à tous les pays. C'est pourquoi leur élimination exige des efforts internationaux concertés. L'Organisation des Nations Unies a un rôle clef à jouer dans la mobilisation et la coordination de ces efforts.

Parmi ces problèmes figure celui de l'abus illicite de drogues. Chypre se félicite des efforts tendant à lutter contre le trafic illicite des stupéfiants et fait tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à éliminer le commerce des stupéfiants. Nous insistons cependant sur la nécessité de nous attaquer au problème de la drogue, qui a atteint de telles proportions qu'il menace la structure sociale même de certains pays, en essayant de mettre un terme non seulement à l'approvisionnement mais également à la demande.

Les règles économiques mais également le bon sens nous disent que c'est la demande qui génère l'offre, et que, dans de telles circonstances, tenter de mettre fin à l'offre ne fait qu'accroître les bénéfices de ceux qui sont responsables de la production et de la distribution. Nous devons trouver un moyen de réduire, voire d'éliminer, ces bénéfices, en gardant constamment à l'esprit le fait que la toxicomanie est une maladie, et non pas un délit. Entre-temps, nous devons poursuivre nos efforts pour mettre à jour et par conséquent court-circuiter les mécanismes de blanchiment des bénéfices provenant de la drogue par l'intermédiaire des banques et autres canaux.

Le fléau du terrorisme est parfois lié au trafic des stupéfiants. Nous insistons sur la nécessité de diffuser l'information et les résultats de la recherche en matière de détection d'explosifs ou autres moyens utilisés par les

Le Président Vassiliou

terroristes dans leurs opérations de commerce, et de soutenir la résolution 638 (1989) du Conseil de sécurité qui condamne la prise d'otages et lance un appel à la libération de tous les otages.

Tous nos succès réalisés sur le plan politique, économique ou social auront été vains si nous ne parvenons pas à résoudre la crise écologique latente qui sévit sur notre planète. Il y a une seule Terre, et elle est le seul foyer de l'humanité. Il est essentiel de relier la gestion économique à la gestion de l'environnement, et de tenir compte de considérations d'ordre écologique dans l'examen des questions relatives au profit et à la production.

Nous nous félicitons de la proposition faite par le Premier Ministre Rajiv Gandhi à la Conférence des non-alignés à Belgrade tendant à créer "Un fonds de protection pour la planète" et nous recommandons que cette proposition soit examinée par l'Assemblée en vue de prendre les mesures qui s'imposent. Dès 1972, lors de la Conférence sur l'environnement de l'homme, les Nations Unies avaient constaté l'apparition de problèmes concernant l'environnement. L'Organisation peut contribuer de façon importante à l'élaboration d'une politique intégrée de l'environnement afin de résoudre les problèmes tels que l'élimination des déchets toxiques ou dangereux, l'appauvrissement de la couche d'ozone ou la désertification. Nous félicitons le PNUE-OMM de l'étude relative aux changements climatiques et à leurs répercussions sur l'environnement et sur l'économie, entreprise par le PNUE-OMM, tout comme de l'étude spéciale consacrée aux questions clef de l'environnement, y compris le lien entre l'environnement et le développement, entreprise par les Nations Unies.

Nous assistons aujourd'hui, comme au moment de la création des Nations Unies à la suite de la seconde guerre mondiale, à un renouveau d'espoir : espoir dans la bonne nature de l'humanité, dans le triomphe de la paix sur la guerre, de la coopération sur la dissension, des droits de l'homme sur l'oppression, et de la raison sur la barbarie. Les Nations Unies incarnent ces idéaux et représentent notre meilleure chance d'oeuvrer ensemble dans le cadre de la communauté mondiale en nous inspirant des principes et des intérêts communs, afin de les réaliser.

Tentons résolument, l'année prochaine, de mettre fin aux conflits, de raffermir notre compréhension du caractère commun d'un grand nombre de nos problèmes, et prenons les mesures nécessaires pour assurer le respect du droit

Le Président Vassiliou

international et affermir un ordre éthique mondial. Pour conclure, je tiens à vous soumettre l'idée que si nous ne parvenons pas à réaliser ces objectifs, le prix de cet échec sera trop élevé pour nous tous, alors que, si nous y parvenons, cette réussite sera dans l'intérêt de tous.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de Chypre pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Vassiliou, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

## DEBAT GENERAL

M. JOHANES (Tchécoslovaquie) (interprétation du russe) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection en tant que président de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et de vous exprimer ma conviction que, sous votre direction, les délibérations de l'Assemblée seront couronnées de succès.

Dans notre monde complexe et plein de contradictions, l'on voit se renforcer l'espoir d'une restructuration pacifique des relations entre Etats, de leur démocratisation, de leur démilitarisation et de leur humanisation. Nous voulons croire que, après des décennies marquées par les préjugés, les tensions et les affrontements, une nouvelle ère va s'ouvrir au cours de laquelle les conflits seront résolus exclusivement par des moyens politiques et par le dialogue, en vue d'un renforcement de la coopération et de la compréhension entre peuples.

Dans la recherche de ce monde meilleur, les Nations Unies occupent une position unique. Nous apprécions leur contribution active aux changements positifs de l'évolution actuelle ainsi que le rôle joué à cet égard par son Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar.

L'expérience des deux dernières années montre combien il est nécessaire de développer les fonctions des Nations Unies dans le domaine de la prévention des crises et des conflits internationaux. Le renforcement de ce rôle préventif de l'Organisation est une façon réaliste d'accroître davantage son efficacité dans le maintien de la paix et de la sécurité. Les importantes propositions, qui ouvrent de nouvelles perspectives, que nous avons pu entendre ici à cet égard dans la déclaration de M. Gorbatchev l'an dernier, sont toujours aussi valables. Nous les appuyons pleinement et contribuerons à leur réalisation.

En cette ère nucléaire et cosmique dans laquelle nous vivons actuellement, il est nécessaire plus que jamais de fonder les relations internationales sur des principes véritablement moraux et éthiques. En cette année du bicentenaire de la grande Révolution française, dont l'héritage a été développé et considérablement enrichi par la grande révolution socialiste d'Octobre en Russie, nous nous souvenons non seulement des idéaux du siècle des Lumières mais aussi du message humanitaire des disciples de cette grande cause tendant à la libération de l'homme,

M. Johanes (Tchécoslovaquie)

du message de ceux qui voyaient poindre à l'horizon de demain une communauté internationale où les simples lois de moralité et de justice, qui doivent guider les relations mutuelles entre peuples, deviendraient les lois suprêmes dont s'inspirent les nations.

Certains traits significatifs de l'évolution de la situation actuelle nous confortent dans l'espoir que ces nobles idéaux pourraient devenir une réalité. Il a été possible d'améliorer le climat international et de diminuer les risques d'une guerre nucléaire. La méfiance et la suspicion des jours anciens sont en recul. Certains premiers résultats concrets ont été atteints dans le domaine du désarmement nucléaire.

Le besoin de s'atteler ensemble à la solution des grands problèmes mondiaux de l'humanité se fait sentir de plus en plus. Un nouvel élan dans ce sens a été donné par les récents entretiens entre l'Union soviétique et les Etats-Unis au Wyoming.

Le rôle du Mouvement non aligné prend une importance croissante. Les conclusions de sa neuvième Conférence au sommet à Belgrade sont une importante contribution à l'évolution pacifique des relations internationales.

La survie de la civilisation humaine placée sous la menace d'une catastrophe nucléaire, étant donné l'interdépendance croissante de tous les Etats, indépendamment de leur système politique, est d'avoir recours à une stratégie non traditionnelle fondée sur la priorité des valeurs humaines universelles, sur la philosophie d'une nouvelle pensée politique.

Nous sommes optimistes; cependant, nous considérons la situation internationale avec réalisme. Elle demeure compliquée. Nous ne sommes pas encore tous prêts à adopter l'idée d'un monde dénucléarisé et libéré de la violence. Les attitudes d'affrontement continuent d'exister, des tentatives sont faites pour justifier la doctrine de la dissuasion nucléaire. Certains éléments de pression sont maintenus ainsi que des tentatives de faire la leçon aux autres.

Les problèmes politiques, militaires, économiques, écologiques et humanitaires sont aujourd'hui tellement intimement liés que ce n'est qu'ensemble et d'une façon globale que nous pouvons les résoudre. C'est pourquoi la Tchécoslovaquie appuie l'initiative des pays socialistes visant à l'adoption d'une stratégie globale en vue de résoudre les problèmes de paix et de sécurité internationales. Seule une sécurité collective peut servir les intérêts de tous. Le désarmement, le

M. Johanes (Tchécoslovaquie)

développement et l'environnement en font partie intégrante. La sécurité collective est renforcée par la coopération de tous les Etats dans les domaines politique, économique, culturel, scientifique et technique ainsi que dans celui des droits de l'homme et par le développement des contacts humains. A cet égard, nous sommes guidés par un strict respect de la Charte des Nations Unies, de l'Acte final d'Helsinki et d'autres instruments internationaux.

Déjà lors de la création de l'Organisation des Nations Unies, la conviction existait qu'il était possible de construire un ordre mondial fondé solidement sur le droit et la justice. Le processus de codification et de développement progressif du droit international au cours des 40 dernières années est sans précédent dans l'histoire. Cependant, est-il réellement devenu un instrument efficace pour régir le comportement des Etats et les relations entre ceux-ci? Une tâche immense et difficile nous reste à accomplir, celle de renforcer le rôle du droit international et de développer le mécanisme institutionnel de son application.

La réalisation de ces buts pourrait être facilitée de façon significative par la mise en place d'une décennie du droit international telle que proposée par le Mouvement non aligné. Un recours accru aux fonctions de la Cour internationale de Justice représente également un facteur significatif. Nous nous proposons d'ajouter de nouveaux éléments à la vingtaine de traités multilatéraux à propos desquels la Tchécoslovaquie a déjà accepté la juridiction de la Cour.



M. Johanes (Tchécoslovaquie)

La Tchécoslovaquie a été une des premières victimes du fascisme expansionniste allemand qui, il y a 50 ans, a déclenché la seconde guerre mondiale. De cette tragédie des plus horribles dans l'histoire de l'humanité, nous avons tiré une leçon d'une importance extrême. Toutes tentatives de modifier la structure d'après-guerre sur le continent européen ou de mettre en doute les réalités politiques et territoriales existantes seraient incompatibles avec l'Acte final d'Helsinki et lourdes de graves conséquences pour la paix et la sécurité en Europe, et pas seulement en Europe. Ce n'est que grâce à des efforts collectifs que nous pourrions empêcher qu'une guerre horrible ne se reproduise.

Le continent européen joue un rôle important dans les efforts faits pour l'instauration d'un ordre mondial pacifique, car c'est là que se trouvent deux des groupes militaires politiques et deux des unions intégrées les plus importants. C'est là qu'existe une propension au renforcement des tendances positives dans les relations internationales. Le Document final de Vienne, la création de relations entre le Conseil d'assistance économique mutuelle et la Communauté économique européenne, les négociations sur les forces classiques et sur les mesures propres à instaurer la confiance et à encourager le dialogue dans le cadre de la dimension humanitaire du processus d'Helsinki témoignent des grandes possibilités de coopération entre les Etats européens. Le grand humaniste tchèque, Jan Amos Comenius, dont nous allons célébrer le quatre centième anniversaire en 1992, écrivait : "La meilleure preuve de la grandeur de l'homme c'est le travail de ses mains et de son cerveau. Quand les dirigeants politiques comprendront cela, il n'y aura plus de guerre". Nous sommes convaincus qu'il est grand temps de comprendre cela. Nous sommes convaincus que les habitants de notre vieux continent sauront en faire une maison commune fondée sur la diversité des systèmes socio-économiques et sur le respect des réalités territoriales et politiques existantes et sur le droit de chaque peuple de décider librement de son propre destin.

Pour ce faire, il faut avant tout réduire les forces armées classiques de l'Atlantique à l'Oural, éliminer progressivement les armes de destruction massive, renforcer les fonctions politiques du Pacte de Varsovie et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et accroître la confiance générale sur le continent. Cela est clairement reflété dans les conclusions adoptées à la réunion de la Commission politique consultative du Pacte de Varsovie, qui s'est tenue plus tôt cette année à Bucarest.

M. Johanes (Tchécoslovaquie)

Nous nous efforçons de faire en sorte que le potentiel militaire des Etats membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) corresponde à des normes raisonnables et de veiller à ce que leurs armées aient une structure strictement défensive. Les propositions du Pacte de Varsovie ainsi que les mesures prises par les Etats membres de l'OTAN représentent une base appropriée pour la poursuite des négociations à Vienne. Si les deux parties le veulent, un accord préliminaire pourrait être signé au plus haut niveau dès le début de l'année prochaine.

Il importe de commencer des entretiens séparés sur les armes nucléaires tactiques, qui devraient tendre à une solution par étapes, la première devant aboutir à la conclusion d'un accord sur la réduction à des niveaux collectifs égaux pour les deux parties. Dans ce contexte, nous rappelons la proposition faite en avril 1987 par les Gouvernements de la République socialiste tchécoslovaque et la République démocratique allemande tendant à créer en Europe centrale un corridor exempt d'armes nucléaires.

A l'instar d'autres Etats du Pacte de Varsovie, nous avons adopté d'importantes mesures unilatérales pour réduire de 12 000 soldats nos unités de combat et pour mettre hors d'usage et démanteler 850 chars, 165 véhicules blindés de transport de troupe et 51 avions militaires. Cette année la production du matériel militaire sera réduite de 16 %. L'année prochaine la réduction atteindra 25 % et ainsi de suite. Le budget militaire pour 1989-1990 sera réduit de 15 %. Nous envisageons également de réduire la durée du service militaire.

Afin de renforcer la confiance et la sécurité, nous sommes prêts à élargir les accords de Stockholm et à adopter, sur la base d'un accord mutuel, une nouvelle série de mesures d'information, d'observation et de limitation devant s'appliquer à toutes les divisions de nos forces armées.

Notre contribution concrète à l'instauration d'un monde plus sûr et à la construction d'une maison européenne est la proposition de créer le long de la ligne de contact des Etats du Pacte de Varsovie et de l'OTAN une zone de confiance, de coopération et de relations de bon voisinage, qui a été faite par le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste tchécoslovaque, Milos Jakes. Nous voulons appuyer les nouvelles tendances dans les relations entre les deux groupes militaro-politiques et rechercher et utiliser tout ce qui nous unit.

M. Johanes (Tchécoslovaquie)

Dans le domaine politique, nous proposons un dialogue global et régulier entre les parlements, les gouvernements, les partis politiques, les organisations sociales et les institutions non gouvernementales. Nous sommes également en faveur de l'adoption de mesures propres à renforcer la confiance au-delà du cadre du document de Stockholm, par exemple en "diluant" les contingents de troupes déployées dans la zone proposée. Nous voulons également contribuer au développement dynamique des relations économiques et à la création des conditions indispensables à de nouvelles formes de coopération. Nous accordons une importance particulière à l'aspect écologique de l'initiative, et nous nous efforçons de créer des systèmes et des mécanismes de coopération multilatérale dans le cadre d'une assistance mutuelle afin de préserver la qualité de l'atmosphère, de l'eau et des richesses naturelles que nous partageons avec nos voisins. Dans le domaine humanitaire également, nous voulons créer des conditions propices à une compréhension et à une connaissance mutuelles.

Cette proposition est importante parce qu'elle s'adresse non seulement aux pays situés le long de la ligne de contact entre les deux groupes mais également aux autres Etats, y compris les Etats neutres. Ainsi, il sera possible de progresser vers le développement de meilleures relations, ce qui améliorera encore l'atmosphère en Europe.

Dans le cadre de notre politique, nous estimons que le désarmement est l'une des tâches prioritaires de notre époque. Après la conclusion du Traité soviéto-américain sur l'élimination des missiles à portée moyenne et à plus courte portée, à laquelle la Tchécoslovaquie a participé, le monde a poussé un soupir de soulagement. Cependant, pour que le processus du désarmement devienne irréversible, de nombreuses mesures décisives doivent encore être prises. Avant tout, il faut mener à bien les négociations sur une réduction de 50 % des armes offensives stratégiques. Nous estimons également que le Traité sur la limitation des systèmes antimissiles balistiques doit être respecté tel qu'il a été signé en 1972.

Les progrès dans les entretiens entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur la limitation et l'arrêt des essais d'armes nucléaires, progrès qui nous ont été annoncés de cette tribune, créent les conditions propices au règlement de cette question fondamentale. Nous apprécions la volonté de l'Union soviétique de renouveler le moratoire sur les essais d'armes nucléaires et espérons que les Etats-Unis répondront positivement à cette attitude.

M. Johanes (Tchécoslovaquie)

Il est impérieux de renforcer le régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La cessation et, en fin de compte, l'interdiction de fabriquer des matières fissiles aux fins d'armement, ainsi que la prévention de la diffusion de la technique relative aux missiles de combat permettraient d'atteindre cet objectif. Le respect des zones dénucléarisées et la création de nouvelles zones de ce type contribueraient également, dans une grande mesure, au renforcement du régime du Traité. La protection efficace des installations nucléaires civiles contre toute attaque reste une tâche importante à accomplir.

Une attention particulière doit être accordée à l'achèvement des travaux concernant la Convention sur l'interdiction complète et générale des armes chimiques et l'élimination des réserves de telles armes, comme on l'a demandé à la Conférence de Paris tenue cette année et lors des négociations qui ont eu lieu récemment à Canberra. Nous nous félicitons des propositions présentées à cet égard à cette tribune, il y a quelques jours, par l'Union soviétique et les Etats-Unis; un pas décisif serait fait vers l'élimination de ces armes barbares si on y donnait suite.

Cette année, la Tchécoslovaquie a redoublé d'efforts pour appuyer cet objectif, comme le Gouvernement tchécoslovaque l'avait annoncé dans la déclaration qu'il a faite à ce sujet en janvier dernier. Nous avons mené une expérience nationale de vérification concernant la non-production d'armes chimiques dans le secteur civil de l'industrie tchécoslovaque. Nous nous sommes également livrés à des travaux préparatoires pour que cette expérience puisse être menée à l'échelle internationale. Nous avons confirmé que notre pays ne possède pas d'armes chimiques et que de telles armes ne sont pas déployées sur notre territoire. En août dernier, nous avons publié les données nécessaires concernant notre industrie chimique. Les propositions que nous n'avons cessé de présenter de 1985 à 1988 concernant la création d'une zone exempte d'armes chimiques en Europe centrale, qui faciliterait la conclusion d'une convention mondiale à cet égard, sont toujours valables.

Nous appuyons également l'accélération des négociations concernant la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et le programme de mesures pratiques dans le domaine de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Le temps est certainement venu de

M. Johanes (Tchécoslovaquie)

mettre au point un système international de vérification du non-déploiement d'armes dans l'espace extra-atmosphérique et de créer une agence internationale spatiale de vérification.

Nous appuyons l'examen concret de la proposition concernant l'ouverture des frontières aériennes, car y donner suite permettrait de renforcer les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité. Si on adoptait la même approche en ce qui concerne les frontières terrestres et maritimes et l'espace extra-atmosphérique, on pourrait alors créer un régime mondial de leur ouverture généralisée.

La conversion progressive d'une partie de la production militaire à des fins pacifiques constituerait l'un des premiers résultats positifs d'un processus de désarmement véritable. En ce qui nous concerne, nous avons mis au point un plan national d'utilisation des ressources libérées et jusque-là affectées à la production d'équipements de combat. Nous appuyons l'idée selon laquelle cette question devrait être examinée à l'échelle internationale, y compris dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

Le règlement pacifique des différends par des moyens politiques sur une base juste est une des conditions essentielles pour préserver la paix, la sécurité et une coopération fructueuse dans le monde. Nous sommes convaincus que d'autres progrès peuvent être faits en vue d'éliminer les foyers de tension qui se prolongent. L'expérience montre que l'Organisation des Nations Unies peut jouer, à cet égard, un rôle important.

Grâce à la signature d'accords à New York en décembre de l'année dernière, de nouvelles possibilités existent pour résoudre le conflit en Afrique australe. La République socialiste tchécoslovaque a également dépêché des observateurs en Angola dans le cadre de la Mission de vérification des Nations Unies dans ce pays, et en Namibie, dans le cadre du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT). Nous avons ainsi montré que nous appuyons aussi sans réserve l'accession de la Namibie à l'indépendance. La pression exercée par la communauté internationale sur l'Afrique du Sud ne doit pas faiblir. La session extraordinaire de l'Assemblée générale prévue pour le mois de décembre prochain fournira certainement une autre occasion de le prouver. L'apartheid doit être éliminé.

M. Johanes (Tchécoslovaquie)

Nous apprécions le rôle d'intermédiaire joué jusqu'à présent par l'Organisation des Nations Unies en vue de la conclusion des Accords de Genève sur l'Afghanistan. Toutefois, il est indispensable que, maintenant que les troupes soviétiques se sont retirées du territoire, les autres dispositions de ces accords soient également appliquées et qu'un climat propice à un règlement politique de la situation et à l'adoption d'une politique de réconciliation nationale puisse être ainsi créé. L'Organisation des Nations Unies est appelée à jouer un rôle actif à cet égard. Nous appuyons pleinement les propositions faites par le Gouvernement afghan afin de parvenir à ces objectifs.

La situation complexe dans la région du Moyen-Orient exige la prompte convocation d'une conférence internationale, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Cette convocation a également été demandée dans les déclarations qui ont été faites jusqu'à présent dans le cadre du débat général. Il faut tenir dûment compte des intérêts de tous les participants à cette conférence et respecter leurs droits légitimes et leur liberté de choix en matière de développement : c'est là que se trouve la clef de la solution du conflit. Le soulèvement dans les territoires occupés donne la preuve manifeste de la volonté du peuple palestinien, qu'on ne peut plus ignorer. La politique réaliste adoptée par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) jouit de notre plein appui.

Nous espérons que l'on parviendra à un règlement final, pacifique et juste du conflit entre l'Iran et l'Iraq.

Le retrait des troupes vietnamiennes constitue une mesure importante dans la voie d'un règlement de la question cambodgienne. Nous appuyons la politique de réconciliation nationale qui permettra de jeter les bases d'un Cambodge indépendant, neutre et non aligné. La reprise des négociations à Paris en vue d'assurer un avenir pacifique à ce pays devrait contribuer à la réalisation de cet objectif.

Nous appuyons sans réserve l'ouverture d'un dialogue constructif entre le Nord et le Sud proposée par la République populaire démocratique de Corée afin de renforcer la compréhension mutuelle et la paix dans la péninsule Coréenne.

Nous nous félicitons des initiatives des pays d'Amérique latine visant au règlement pacifique de la situation dans cette région. Nous apprécions, en particulier, la politique constructive menée par le Gouvernement du Nicaragua. Nous estimons que l'application intégrale des accords de Tela et l'engagement pris par les Nations Unies à cet égard conduiront au règlement du problème.

M. Johanes (Tchécoslovaquie)

La Tchécoslovaquie appuie activement le règlement pacifique de la question de Chypre grâce à des négociations entre les deux communautés et l'a encore montré en accueillant à Prague, en mai dernier, une réunion des principaux représentants des huit partis politiques chypriotes.

Nous nous félicitons des négociations menées entre les pays de la corne de l'Afrique et de la nouvelle initiative de l'Ethiopie concernant le développement pacifique de ce pays.

Nous nous sommes engagés sur la voie des grandes réformes sociales dans mon pays. Nous nous sommes lancés dans la restructuration et la démocratisation de tous les secteurs de la vie de notre société afin de renforcer et de perfectionner le socialisme et de tirer pleinement parti de son potentiel humanitaire. Nous bénéficions, pour ce faire, de l'expérience de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et des autres pays socialistes. Nous nous sommes donnés pour tâche de restructurer notre société dans tous ses secteurs complexes sans compromettre notre stabilité sociale et économique, ce qui est une tâche particulièrement difficile.

Nous nous efforçons de créer une société réellement juste et économiquement prospère grâce à une économie fondée sur une science et une technique d'avant-garde, une société disposant d'un niveau de vie élevé et de garanties sociales solides, et de mettre en place un système politique foncièrement démocratique permettant à tous les citoyens de s'épanouir selon leurs capacités en harmonie avec les intérêts de la société. Nous estimons que le socialisme est fondé sur l'activité dynamique et créatrice du peuple. La restructuration s'édifie sur ce que nous avons accompli dans le passé et sur les traditions progressistes et démocratiques du peuple de notre pays. Elle repose sur les liens que nous avons tissés dans le cadre de nos alliances et vise le renforcement de la confiance et de la coopération, non seulement avec nos voisins, mais également avec les autres Etats.

Les changements qui se produisent dans les pays socialistes favorisent l'établissement d'un climat propice à l'amélioration des relations de coopération internationale. Cela est vrai également des relations économiques internationales, dont le développement doit être fondé sur les principes d'égalité, de non-discrimination et d'avantage réciproque.

M. Johanes (Tchécoslovaquie)

La situation actuelle est loin d'être satisfaisante. Dans l'économie mondiale il existe encore des problèmes graves, dont certains ne font que s'aggraver. Les inégalités et l'incertitude quant au développement futur persistent. L'écart entre pays développés et pays en développement va croissant. L'endettement des pays en développement atteint aujourd'hui une limite critique.

Les Nations Unies peuvent contribuer considérablement à l'allègement et à la solution de ces problèmes cruciaux. Le climat politique favorable devrait exercer une influence positive sur les relations économiques internationales. Ici, la session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui doit se tenir en avril l'année prochaine, ainsi que la stratégie internationale du développement des Nations Unies pour la prochaine décennie devront jouer un rôle important. En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à prendre toutes les mesures nécessaires.

Les relations économiques internationales et la coopération scientifique et technique ne peuvent être renforcées que par l'élimination de toutes les formes de pression, d'exploitation et de discrimination. C'est là la voie qui doit conduire à une plus grande sécurité à cet égard. Cela serait grandement facilité par le renforcement des fonctions des Nations Unies, grâce auquel il serait possible de prévoir et de prévenir les situations de crise dans le développement économique mondial.

Nous continuerons d'accorder une grande attention aux relations économiques avec les pays en développement sur la base de l'égalité et du profit mutuel. En ce qui concerne notre aide à ces pays, elle représente plus de 1 % de notre revenu national.

L'un des problèmes mondiaux les plus urgents, aujourd'hui, est la protection de l'environnement. La nature et la sagesse de l'homme doivent être en harmonie. Cela ne peut se réaliser que par une action commune la plus vaste possible de la part de tous. Nous sommes déterminés à participer activement à tous les efforts déployés à l'échelle mondiale, régionale et sous-régionale.

Lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, nous avons présenté, avec la République socialiste soviétique d'Ukraine, un projet de résolution sur la question de la préservation de l'environnement. Le projet que nous avons préparé pour la présente session, qui a trait au renforcement de la coopération s'agissant du suivi, de l'évaluation et de la prévision des dangers écologiques et de l'aide en cas de situation d'urgence, tient compte des résultats obtenus lors de consultations tenues avec de nombreux pays. Il se fonde sur le fait



M. Johanes (Tchécoslovaquie)

que l'on est de plus en plus conscient des risques réels que comportent certaines situations écologiques imprévisibles, qui peuvent non seulement menacer la sécurité des pays eux-mêmes mais aussi la survie de toute l'humanité.

L'élaboration d'un ensemble de principes devant régir le comportement écologique des Etats doit être une contribution importante de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement prévue pour 1992. Nous appuyons pleinement la convocation de cette conférence.

Le Premier Ministre de la Tchécoslovaquie, Ladislav Adamec, a fait une proposition touchant la solution des problèmes écologiques. Sur la base de cette proposition, une conférence s'est tenue à Prague, cette année, réunissant des représentants des gouvernements s'occupant des questions écologiques en Tchécoslovaquie et dans les six pays voisins. Y participaient également des représentants des Communautés européennes, de la Commission économique pour l'Europe et du Conseil d'assistance économique mutuelle. Dans le mémorandum adopté à l'issue de la Conférence, étaient énoncés les principes qui doivent sous-tendre toutes mesures destinées à renforcer la coopération internationale, principes que les participants à la Conférence ont l'intention d'élaborer plus avant. Nous voudrions, en temps voulu, organiser dans notre capitale une rencontre des premiers ministres des pays participants. Nous comptons également que la réunion qui doit se tenir à Sofia sur la préservation de l'environnement aboutira à des résultats concrets et aidera à développer cette coopération dont on a grandement besoin en Europe.

Ces dernières années, des efforts conjoints ont permis de prendre un certain nombre de mesures d'ordre pratique pour s'éloigner de l'affrontement et engager un dialogue dans le domaine très important des questions humanitaires et des droits de l'homme. Le projet de convention relatif aux droits de l'enfant, actuellement à l'étude, confirme le rôle croissant des Nations Unies à cet égard. La présente session de l'Assemblée générale devrait faire aboutir cette importante initiative de la République populaire de Pologne.

La situation de l'homme et sa place dans la société sont de plus en plus le centre d'intérêt de la politique internationale. Le processus paneuropéen a introduit dans la pratique internationale une nouvelle notion - la dimension humaine. A notre avis, il importe de donner progressivement à cette nouvelle dimension un caractère universel.

M. Johanes (Tchécoslovaquie)

La lutte contre les stupéfiants a atteint un stade critique et nous sommes prêts à y contribuer activement.

Dans le cadre de l'adoption de mesures pratiques et effectives pour prévenir le terrorisme international, la Tchécoslovaquie, avec la Grande-Bretagne, a présenté une initiative aux Nations Unies et à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en vue de l'élaboration d'une convention internationale visant à empêcher l'utilisation d'explosifs plastiques à des fins terroristes. Nous nous félicitons que cette idée ait reçu l'appui, cette année, du Conseil de sécurité, du Conseil de l'OACI et de nombreux Etats. Nous sommes prêts à oeuvrer avec ces pays afin d'obtenir au plus vite des résultats concrets.

Nous sommes tous confrontés à la nécessité de résoudre des problèmes complexes. De nombreux processus qui, il n'y a pas très longtemps encore, n'existaient que sur le plan national, ont aujourd'hui une portée internationale. Ils exercent une influence sur la vie de chaque pays individuellement et sur celle de la communauté internationale tout entière. Si nous pouvons contrôler ces processus efficacement, alors nous pourrions garantir non seulement la survie mais encore la prospérité de l'humanité. A cet égard, les Nations Unies jouent un rôle irremplaçable s'agissant d'encourager et de coordonner ces efforts. Nous devons saisir cette chance qui nous est offerte grâce aux changements positifs qui interviennent dans le monde d'aujourd'hui et grâce à la prise de conscience croissante d'une destinée commune pour l'humanité.

Nous sommes convaincus que les Nations Unies rempliront leur mission historique. Cependant, pour qu'elles puissent le faire, il faut un dialogue sérieux et constructif, et, surtout, la volonté politique des Etats Membres afin que soient pleinement utilisées les possibilités qu'offre l'Organisation. C'est pourquoi il convient d'éviter ici tout affrontement et toute divergence inutile. Persistons à rechercher ce qui nous unit et non pas ce qui nous sépare. Concentrons nos efforts dans la solution des problèmes qui affectent la vie et le bien-être de tous. Tout comme ils disposent aujourd'hui des moyens de se détruire mutuellement, les Etats disposent également d'un potentiel suffisant pour réaliser les concepts universels de paix, de compréhension mutuelle et de coopération.

La Tchécoslovaquie est prête à déployer tous les efforts possibles pour que nous puissions, tous ensemble, réussir à saisir cette occasion unique pour le bien-être de toute l'humanité.

Mme Nusrat BHUTTO (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : C'est un grand plaisir pour moi, Monsieur le Président, de vous présenter, au nom de la délégation du Pakistan, nos félicitations chaleureuses et sincères à l'occasion de votre élection en tant que président de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Votre élection à l'unanimité n'est pas seulement un hommage personnel mais aussi la reconnaissance du rôle important que joue le Nigéria pour renforcer la paix, la sécurité et le progrès sur le plan international. Les relations entre nos deux pays, qui nous sont très chères, ont toujours été caractérisées par l'amitié, la compréhension et la coopération. Nous sommes sûrs que vous saurez diriger avec talent les délibérations de l'Assemblée.

Je tiens à exprimer notre profonde appréciation à votre prédécesseur, S. E. M. Dante Caputo, qui a présidé avec compétence la dernière session de l'Assemblée générale.

Je tiens également à rendre un hommage particulier au Secrétaire général, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, pour ses efforts inlassables en vue de promouvoir les principes et les buts des Nations Unies et la cause de la paix internationale. Sous sa direction, les Nations Unies sont devenues un instrument crédible et efficace pour la promotion et le maintien de la paix dans le monde entier. Le Pakistan continuera de lui apporter tout son concours afin de raffermir la paix, la sécurité et le progrès sur le plan international.

J'ai l'honneur de transmettre à la présente assemblée les salutations du peuple et du Gouvernement du Pakistan. Une nouvelle ère de démocratie a été inaugurée par le peuple du Pakistan, en décembre dernier, après une longue lutte ardue, par le biais d'un processus électoral paisible. Un nouvel esprit règne dans notre société. Notre peuple a retrouvé confiance, nos institutions politiques prospèrent, notre pouvoir judiciaire est indépendant et nos moyens d'information sont libres.

L'attachement du Gouvernement aux idéaux et principes de la démocratie n'a d'égal qu'une volonté tout aussi déterminée de promouvoir le bien-être de la population. Depuis qu'elle a pris le pouvoir, le Premier Ministre Benazir Bhutto a consacré ses énergies à améliorer le sort des masses pauvres. Le Gouvernement a lancé des programmes intégrés en vue de l'éradication de la pauvreté, l'élimination de l'analphabétisme, la fourniture d'abris et les soins de santé primaires, l'intégration des femmes au développement et la protection des droits de l'homme. Il a également déclaré la guerre au trafic et à l'abus des stupéfiants.

Mme Nusrat Bhutto (Pakistan)

Le peuple du Pakistan se réjouit du triomphe de la démocratie et de la liberté dans le monde. Quelle meilleure preuve de l'attachement du Premier Ministre du Pakistan à la démocratie dans notre pays et ailleurs que la proposition faite en juin dernier de créer une association de nations démocratiques? La personnalité culturelle, historique et idéologique des différents pays les amène à choisir le mode de participation populaire qui convient le mieux à leur situation. La proposition a pour but de réunir les démocraties afin qu'elles s'étayent les unes les autres et conjuguent leurs efforts en vue de promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Nous pensons que le raffermissement des principes démocratiques renforceront les Nations Unies et la cause de la paix et de la stabilité internationales.

A la veille du XXI<sup>e</sup> siècle, le monde subit une transformation profonde. Le dialogue Est-Ouest a réduit les tensions internationales et les affrontements du passé pourraient bien être remplacés par un esprit de concurrence et de coopération constructives. Certains conflits régionaux sont en voie de disparition face à la volonté internationale croissante de résoudre les différends par des moyens pacifiques.

Alors que dans certaines régions la situation s'est nettement apaisée, d'autres parties du monde continuent à être frappées par la dissension. L'Afghanistan est malheureusement l'un de ces pays où la paix n'est pas encore revenue. Je ne tiens pas à m'appesantir sur le passé. Qu'il me suffise de dire que, alors que la lutte héroïque du peuple afghan a entraîné le retrait des troupes étrangères, cela seul ne saurait suffire à résoudre le problème. Les Accords de Genève d'avril 1988 ne constituent pas un règlement global puisqu'ils s'attaquent aux aspects extérieurs du problème.

Le cadre du règlement intérieur a été tracé par l'Assemblée générale des Nations Unies, dans la résolution 43/20, qui préconise la mise en place d'un gouvernement largement représentatif en Afghanistan acceptable pour le peuple afghan, le retour de leur plein gré de plus de 5 millions de réfugiés afghans dans leur patrie, et le libre exercice du droit à l'autodétermination par le peuple afghan, autant d'éléments essentiels à un règlement politique global. La formation du gouvernement intérimaire afghan, en février dernier, a marqué un pas important vers la création d'un gouvernement largement représentatif en Afghanistan.

Mme Nusrat Bhutto (Pakistan)

Le régime de Kaboul a été rejeté par le peuple afghan et se maintient dans quelques retranchements grâce à l'apport massif d'armes soviétiques. Aucun groupe ou secteur représentatif de la population afghane n'est prêt à engager des négociations ou à partager le pouvoir avec le régime de Kaboul, qui est tenu responsable des morts et de la destruction causés pendant le conflit qui a ravagé l'Afghanistan au cours des 10 dernières années. La solution réside dans le transfert du pouvoir à un gouvernement largement représentatif acceptable pour le peuple afghan. Le régime discrédité de Kaboul a cependant refusé de transférer paisiblement le pouvoir. Dans une grande offensive de propagande, il a présenté des propositions servant ses intérêts dans le but de le légitimer. Ces propositions ont été rejetées par le peuple afghan. Le régime de Kaboul, n'ayant réussi à leurrer ni le peuple afghan ni la communauté internationale, a choisi la voie de la guerre dans un effort désespéré de se maintenir au pouvoir.

Il est ironique, certes, que le régime de Kaboul, responsable de la poursuite du conflit en Afghanistan, cherche à en rejeter la responsabilité sur le Pakistan en lançant des accusations d'ingérence et de violation des Accords de Genève dénuées de fondement. Toutes ces accusations ont été étudiées par la mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan mais aucune d'entre elles n'a trouvé confirmation.

Non satisfait de sa propagande trompeuse, le régime de Kaboul a essayé de faire pression sur le Pakistan en se livrant à des attaques par missiles Scud, en commettant des violations de son espace aérien et territorial ainsi que des actes de sabotage. Le Pakistan ne se laissera pas intimider et demeurera inébranlable dans sa recherche d'un règlement politique global du problème afghan. Nous continuerons à soutenir pleinement les efforts du Secrétaire général en vue de parvenir à un tel règlement.

Nous sommes sûrs que la présente Assemblée renouvellera son appel en faveur d'un règlement global du problème afghan, y compris la mise en place d'un gouvernement largement représentatif à Kaboul, acceptable pour le peuple afghan, le retour de plein gré des réfugiés afghans dans leur patrie et le libre exercice du droit à l'autodétermination par le peuple afghan.

Au Kampuchea, comme en Afghanistan, l'intervention militaire étrangère a eu pour résultat l'imposition d'un régime illégal et non représentatif. L'échec de la Conférence de Paris sur le Kampuchea nous a déçus. Cet échec est dû principalement

Mme Nusrat Bhutto (Pakistan)

aux tentatives du régime en place au Kampuchea afin de légitimer les conséquences de l'intervention militaire étrangère. Nous espérons sincèrement qu'il sera bientôt possible d'arriver à un règlement politique global, permettant au peuple du Kampuchea d'exercer librement son droit à l'autodétermination, après le retrait total des forces vietnamiennes.

Le drame du peuple de Palestine se poursuit. Israël continue à refuser au peuple palestinien ses droits nationaux inaliénables et maintient son occupation illégale des territoires palestiniens et arabes.

Le peuple de Palestine a mené une lutte héroïque pour recouvrer ses droits nationaux. De jeunes Palestiniens sans armes ont tenu bon face aux forces armées israéliennes impitoyables et brutales qui ont eu recours au meurtre, aux détentions de masses, à la déportation, qui ont fait sauter des maisons palestiniennes, fermé leurs institutions scolaires et étranglé la vie économique. Le Pakistan condamne ces atrocités sionistes.

Mme Nusrat Bhutto (Pakistan)

Une solution juste et durable ne sera possible que grâce au retrait total et inconditionnel des forces israéliennes de tous les territoires palestiniens et arabes occupés, y compris Al-Quds-Al-Sharif et au rétablissement du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant dans sa propre Palestine, sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), son seul représentant légitime. Nous croyons que le meilleur moyen d'y arriver consiste à convoquer une conférence internationale sur le Moyen-Orient avec la pleine participation de l'OLP sur un pied d'égalité.

La proclamation de l'Etat Palestinien et les initiatives de règlement pacifique prises par l'OLP ont été saluées dans le monde entier. La communauté internationale, et particulièrement les amis d'Israël, doit persuader Israël de réagir de façon positive à ces initiatives.

Rien ne répugne davantage à l'esprit humain que le spectacle d'une société organisée sur la base de doctrines racistes. Le régime illégal, minoritaire et raciste de Pretoria continue de pratiquer avec une force brutale et intense le système odieux d'apartheid. Le peuple depuis longtemps éprouvé d'Afrique du Sud n'a donc d'autre choix que d'intensifier sa lutte contre le régime raciste. Nous sommes fermement convaincus que les revendications irrépressibles de la communauté majoritaire d'Afrique du Sud pour l'égalité, la liberté et le règne de la majorité ne sauraient être étouffés plus longtemps. Le Gouvernement pakistanais apporte tout son soutien à la lutte héroïque pour la liberté, l'égalité et la dignité. Comme le reste de la communauté internationale, nous exigeons l'imposition de sanctions globales et obligatoires à l'encontre du régime raciste de Pretoria jusqu'à l'éradication de l'apartheid et l'établissement d'un régime majoritaire en Afrique du Sud.

Nous devons empêcher toute régression dans les domaines où les Nations Unies ont réussi à promouvoir le règlement pacifique de conflits violents.

Avec l'approche de l'indépendance de la Namibie, un bastion du colonialisme touche à sa fin. La longue lutte héroïque du peuple namibien, menée sous la direction dynamique de la South West Africa People's Organization (SWAPO) et appuyée par les Nations Unies, a préparé la voie à l'indépendance de la Namibie. La communauté internationale doit faire en sorte que le plan d'indépendance soit scrupuleusement respecté par l'Afrique du Sud et que toutes les pratiques

Mme Nusrat Bhutto (Pakistan)

contraires à l'esprit et à la lettre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité cessent immédiatement. Le Pakistan est fier d'avoir pu s'associer à la mise en oeuvre du plan d'indépendance sous l'égide des Nations Unies en détachant des effectifs au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT). Le jour est proche où la Namibie occupera la place qui lui revient en tant qu'Etat indépendant du comité des nations.

Nous continuons d'espérer que les entretiens de paix qui ont lieu entre l'Iran et l'Iraq sous les auspices des Nations Unies en vue de la mise en oeuvre de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité aboutiront à un règlement juste, global et durable et que les deux pays pourront consacrer leur énergie à la tâche gigantesque de reconstruction économique et sociale.

Un aspect qui mérite d'urgence l'attention des Nations Unies est la situation critique des minorités qui, dans de nombreuses régions du monde, sont privées de leurs droits de l'homme fondamentaux, sont traitées comme des hors-la-loi et victimes de la discrimination. Les Etats dont ils sont ressortissants doivent leur assurer toute la protection nécessaire. Si les Etats en question ne le font pas ou s'ils deviennent eux-mêmes les persécuteurs, la communauté internationale a le devoir de manifester concrètement sa préoccupation à l'égard de malheureuses minorités. A ce stade, nous nous inquiétons du sort des minorités musulmanes turques en Bulgarie. Plus de 300 000 musulmans bulgares ont été obligés de se réfugier en Turquie. Nous espérons que la politique d'assimilation forcée qui a entraîné cet exode et qui a soulevé des inquiétudes dans le monde entier sera abandonnée et que les droits de l'homme des musulmans bulgares seront respectés.

Les progrès positifs réalisés sur la scène politique entre l'Est et l'Ouest n'ont malheureusement pas trouvé leur contrepartie dans les relations économiques internationales, notamment entre le Nord et le Sud. Malgré la reconnaissance de l'interdépendance croissante de l'économie mondiale, l'écart entre pays riches et pays pauvres continue de s'élargir, le dialogue continue de piétiner et les problèmes économiques des pays en voie de développement restent sans solutions.

De nombreux éminents dirigeants de pays en développement ont exprimé de cette tribune leur préoccupation croissante face à la crise économique qui continue dans le tiers monde. Les conséquences socio-politiques de cette crise pour les économies en développement ne sont que trop bien connues. Le problème fondamental



Mme Nusrat Bhutto (Pakistan)

auquel doit faire face le monde en développement est simple: son impuissance à assurer le progrès socio-économique aussi bien que le bien-être dans un environnement économique peu favorable.

La situation économique de bon nombre de pays en développement s'est aggravée et le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de la pauvreté a augmenté. L'assistance extérieure réduite, le service de la dette, les prix peu élevés des produits de base, les termes de l'échange défavorables et le protectionnisme croissant ont eu pour résultat un inversement massif des courants financiers. Les économies d'un grand nombre de pays en développement ont donc été saignées à blanc et le processus de développement a été paralysé.

Les pays du tiers monde essaient de faire comprendre aux pays industrialisés du Nord que dans un monde de plus en plus interdépendant il faut résoudre les problèmes économiques internationaux par le dialogue. Cependant, tous les efforts pour relancer le dialogue Nord-Sud ont échoué en raison de l'attitude négative des pays du Nord. Les principaux pays industrialisés demeurent indifférents à nos préoccupations. Le tiers monde n'a, au mieux, qu'un rôle marginal à jouer dans la prise de décisions économiques et financières.

Pour les pays du tiers monde, le fardeau de la dette extérieure a atteint le chiffre astronomique de 1 320 milliards de dollars en 1988. Nous pensons qu'il faut trouver une solution équitable au problème de la dette afin de permettre une croissance économique raisonnable et éviter de détruire la structure économique et sociale des pays débiteurs. Les mesures d'allégement de la dette doivent s'appliquer tant à la dette officielle qu'à la dette commerciale. On ne doit pas pénaliser les pays qui ont réussi à gérer efficacement leur dette extérieure en les excluant des mesures d'allégement de la dette. L'aide au développement doit s'accroître.

Les politiques protectionnistes des pays développés soutiennent une industrie locale inefficace, vont à l'encontre du principe de l'avantage comparatif, réduisent la productivité mondiale et deviennent un obstacle sérieux au développement économique des pays en voie de développement. Les barrières tarifaires et non tarifaires opposées aux importations des pays en voie de développement sont mises en place par les pays qui précisément prônent les mérites des économies de marché. Il est temps pour eux de donner l'exemple en actes plutôt qu'en paroles et de supprimer des barrières. Nous espérons également que l'Accord Multifibre (AMF) en vigueur ne sera pas prolongé au-delà de son expiration, en 1991.

Mme Nusrat Bhutto (Pakistan)

Le moment est venu de renouer le dialogue. La session extraordinaire consacrée à la coopération économique internationale et à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement, qui est prévue pour 1990, nous fournira l'occasion d'adopter des mesures concrètes pour remédier aux problèmes structurels qui caractérisent les relations internationales. Il faut s'employer en outre à mettre au point une stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement.

La protection et la préservation de l'environnement sont assurément des objectifs communs. Le Pakistan, pour sa part, a toujours appuyé les efforts internationaux dans ce sens. Nous pensons cependant que l'amélioration de l'environnement est étroitement liée à l'élimination de la pauvreté. C'est dire qu'il existe une relation intrinsèque entre l'amélioration de l'environnement et le développement économique. Il est non moins important que les pays développés fournissent aux pays en développement les techniques et les ressources financières nécessaires pour lutter contre la détérioration de l'environnement tout en maintenant, voire en accélérant, leur croissance économique. En outre, l'environnement ne doit pas être la seule question à l'ordre du jour Nord-Sud. Toute la gamme des problèmes économiques doit être examinée afin d'y trouver des solutions communes.

Le Pakistan a toujours été à l'avant-garde des efforts visant à promouvoir la paix et la sécurité internationales et à éliminer la menace nucléaire qui pèse sur l'humanité. C'est dire que nous nous sommes félicités de ce que les Etats-Unis et l'Union soviétique aient engagé des pourparlers sur la réduction de leurs armes nucléaires stratégiques. Nous espérons que ces entretiens conduiront à une réduction sensible des arsenaux nucléaires des deux superpuissances puis à l'élimination pure et simple des armes nucléaires. En attendant la réalisation de cet objectif ultime, il faut arriver à des arrangements internationaux efficaces et juridiquement contraignants afin de garantir tous les Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours à la menace ou à l'emploi des armes nucléaires.

Nous regrettons qu'on n'ait pu, jusqu'ici, arriver à la conclusion d'un traité complet des essais nucléaires, première étape indispensable si l'on veut arrêter puis inverser la course aux armements nucléaires. Nous recommandons vivement l'adoption rapide d'un tel traité.

Le Pakistan a toujours appuyé les négociations menées à l'échelon mondial pour arriver à un désarmement général et complet, tout en sachant parfaitement que les

Mme Nusrat Bhutto (Pakistan)

progrès dans ce domaine seraient lents. Dans l'intervalle, il est souhaitable que tous les pays épris de paix envisagent des mesures de désarmement au niveau régional afin de renforcer la paix et la stabilité régionales.

On ne saurait nier que le sentiment d'insécurité éprouvé par les petits Etats a généralement son origine dans la région même à laquelle ils appartiennent. Cette insécurité est due à des facteurs comme les différends territoriaux, la soif de domination régionale, l'hégémonie et la politique interventionniste. En outre, les préoccupations des Etats en matière de sécurité sont différentes d'une région à l'autre, selon l'idée que l'on se fait de la nature de la menace. Par conséquent, une approche régionale offre les meilleures chances de progrès rapides vers le désarmement. Nous pensons que les négociations sur les mesures de sécurité et le désarmement devraient être menées simultanément aux niveaux mondial et régional.

Le Pakistan, s'il accepte l'idée de la non-prolifération nucléaire, attend en retour des puissances nucléaires qu'elles éliminent leurs propres stocks d'armes nucléaires. Le concept de la non-prolifération ne doit pas non plus servir de prétexte pour empêcher les pays en développement de se doter de techniques nucléaires à des fins pacifiques. Je rappelle à cet égard que le programme nucléaire pakistanais est uniquement à des fins pacifiques.

Notre volonté de voir notre région à l'abri des armes nucléaires nous a conduits, en attendant l'adoption d'un traité global, à proposer la conclusion d'accords régionaux ou bilatéraux d'interdiction des essais. C'est dans le même esprit que le Pakistan a fait un certain nombre de propositions, dont celle visant la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud, proposition appuyée à maintes reprises par l'Assemblée générale.

Nous appuyons toutes les mesures visant à prévenir la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et nous attachons tout autant d'importance à la conclusion rapide d'une convention interdisant la mise au point, la fabrication, le stockage et l'utilisation des armes chimiques.

Les négociations sur le désarmement conventionnel menées aux niveaux mondial et régional doivent se poursuivre activement afin de garantir une sécurité maximum aux Etats intéressés à un niveau aussi bas que possible d'armements et de dépenses militaires. Cet objectif est d'autant plus important que les armes conventionnelles deviennent chaque jour plus perfectionnées et plus destructrices.

Le désarmement naval est lui aussi devenu une priorité en raison de la rapide croissance des flottes de guerre de certains Etats et de l'apparition des

Mme Nusrat Bhutto (Pakistan)

sous-marins nucléaires. Cette tendance est une source de vive préoccupation car elle risque d'entraîner dans ce domaine une course aux armements d'un niveau et d'une portée qualitativement plus hauts.

Depuis son indépendance, le Pakistan a toujours essayé de renforcer la sécurité dans son voisinage. A cette fin, nous nous sommes employés à développer avec nos voisins, y compris l'Inde, des relations de bon voisinage et de coopération fondées sur les principes de l'égalité souveraine et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats. Dans l'esprit de l'Accord de Simla, nous continuons à rechercher un règlement pacifique du différend de Jammu-et-Cachemire, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies, reconnaissant à la population de cet Etat le droit de décider de son avenir.

L'accord signé en décembre entre l'Inde et le Pakistan, par lequel nos deux pays sont convenus de ne pas attaquer les installations nucléaires l'un de l'autre, est une importante mesure de sécurité qui ne manquera pas d'avoir un effet stabilisateur sur la sécurité de l'Asie du Sud. Pour notre part, nous sommes prêts à négocier d'autres mesures de ce genre. Nous espérons que l'Inde répondra positivement à nos initiatives et à nos propositions visant le renforcement de la paix et de la sécurité régionales.

L'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale offre à ses Etats membres un excellent cadre pour forger une meilleure coopération entre eux. Le quatrième sommet de l'Association, réuni en décembre dernier à Islamabad, a pris un certain nombre de décisions importantes pour trouver des solutions régionales aux problèmes communs. L'Association a proclamé 1989 année de la lutte contre la toxicomanie et le trafic des stupéfiants, soulignant ainsi la volonté commune des pays de l'Asie du Sud d'éliminer ce fléau de notre région.

Le rôle de maintien de la paix et de la stabilité internationales des Nations Unies est indispensable. Nous nous félicitons du rôle joué par les Nations Unies dans la solution de différends et de conflits opposant certains de ses Etats Membres. Les Nations Unies doivent également servir de tribune pour promouvoir le partenariat entre les riches et les pauvres. Engageons-nous à renforcer l'Organisation afin qu'elle soit en mesure de résoudre les problèmes qui nous intéressent tous. Ce n'est que lorsque nous serons conscients de notre destinée commune et de la nécessité de résoudre ensemble nos problèmes que nous pourrons espérer mettre en place un ordre mondial progressiste fondé sur la paix, la sécurité et la justice.

M. COORE (Jamaïque) (interprétation de l'anglais) : Il y a un peu plus d'un an, mon pays, la Jamaïque, a été ravagé par un des cyclones les plus violents de notre histoire. Nous avons alors reçu une assistance généreuse et spontanée de la communauté internationale, d'un nombre de pays individuels, grands et petits, et de milliers de personnes de ces pays. Cette assistance, ajoutée aux efforts héroïques de notre peuple, nous a permis de remédier aux importants dégâts matériels et de reprendre une activité relativement normale dans des délais plus courts qu'il ne semblait possible. Malgré tout, les dommages structurels et les dommages économiques sous-jacents représentent encore pour nous des défis formidables. Du fait de cette expérience, nous éprouvons un sentiment particulier de sympathie et de solidarité à l'égard des peuples des Caraïbes de l'Est, de Porto Rico et de la Caroline du Sud, qui ont récemment subi des ravages semblables au passage du cyclone Hugo. Nous les assurons de notre profonde et sincère compassion. Nous-mêmes les avons aidés immédiatement du mieux que nous avons pu, en particulier nos partenaires de la Communauté des Caraïbes - Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis et Antigua. Nous restons prêts à faire tout ce que nous pourrons, et nous appuyons fermement les appels lancés à la communauté internationale pour qu'elle aide maintenant ces pays aussi généreusement qu'elle nous a aidés lorsque nous en avons eu besoin.

Sur une note plus optimiste, Monsieur le Président, nous vous félicitons chaleureusement et sincèrement à l'occasion de votre élection à la présidence de cette session de l'Assemblée générale. Vous êtes l'un des diplomates les plus expérimentés et les plus compétents de l'Afrique, et nous sommes donc convaincus que votre élection augure bien du succès de nos délibérations en cette importante session. Etant donné les liens historiques et les relations fraternelles étroites qui existent entre votre pays et le nôtre, nous sommes particulièrement heureux de vous souhaiter la bienvenue à la tête de ces délibérations. Nous nous associons aux orateurs précédents pour exprimer à votre prédécesseur, S. E. Dante Caputo, de l'Argentine, nos sincères remerciements pour la façon constructive et compétente dont il a présidé les travaux de la quarante-troisième session.

Il est particulièrement significatif, et cela doit vous donner, Monsieur le Président, une satisfaction toute particulière, que votre présidence de l'Assemblée coïncide avec un moment où un événement politique attendu depuis trop longtemps

M. Coore (Jamaïque)

a enfin lieu en Afrique australe. Le fait que nous en soyons à nous réjouir de voir bientôt aboutir les efforts de la Namibie sur la voie de l'indépendance n'est pas seulement une source de satisfaction pour tous ceux qui ont lutté si inlassablement et avec tant de persévérance contre la mainmise illégale et obstinée de l'Afrique du Sud sur ce territoire, mais également un hommage rendu aux efforts faits par les Nations Unies pour mobiliser la communauté internationale à ce sujet.

Mais nous ne devons pas nous réjouir trop vite. La communauté internationale doit demeurer vigilante pour s'assurer que même à ce stade tardif, l'Afrique du Sud ne réussira pas à compromettre les arrangements électoraux et constitutionnels pour l'indépendance de la Namibie. Nous sommes profondément inquiets des rapports qui nous parviennent au sujet de harcèlements généralisés, d'intimidation et de meurtres des partisans de la SWAPO. Nous devons continuer d'insister pour que l'Afrique du Sud respecte scrupuleusement l'application intégrale de la résolution 435 (1976) dans sa forme originale et définitive, afin que le peuple de la Namibie puisse participer librement et sans intimidation ni violence au processus électoral, sous la supervision et le contrôle des Nations Unies. En Jamaïque, nous nous sommes associés à d'autres pays pour envoyer du personnel en Namibie afin de réaliser ces objectifs, et nous faisons partie de l'équipe du Commonwealth qui se trouve maintenant en Namibie pour enquêter et surveiller le processus en cours. Nous espérons que le Conseil de sécurité usera de toute son influence pour faire en sorte que l'Afrique du Sud disperse toutes ses unités paramilitaires et ses commandos, en particulier la Koevoet, qui menace toujours de perturber les progrès politiques réalisés sur la voie de l'indépendance.

Cela nous amène une fois encore à examiner la question de l'Afrique du Sud et de cette tache odieuse sur la civilisation humaine que sont la pratique et la doctrine de l'apartheid. Nous ne devons jamais oublier, ici et où que ce soit dans le monde civilisé, que l'apartheid n'est pas simplement un autre système politique excentrique ou aberrant. C'est en théorie et en pratique un crime contre l'humanité. L'apartheid ne peut être réformé. Il ne peut qu'être détruit. La communauté internationale ne peut donc se montrer moins attachée à son élimination et doit continuer d'exiger que l'état d'urgence soit levé, que tous les prisonniers et détenus politiques, y compris Nelson Mandela, soient libérés, que le harcèlement des activistes anti-apartheid prenne fin et que tous les partis et groupes

M. Coore (Jamaïque)

politiques participent librement à la vie politique de l'Afrique du Sud. Nous attendons avec impatience la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale, en décembre, qui sera consacrée à l'apartheid, et au cours de laquelle nous devons faire en sorte que des mesures concrètes supplémentaires soient prises pour accroître les pressions sur le régime sud-africain afin qu'il abandonne l'apartheid sous toutes ses formes et dimensions.

La Jamaïque a été le premier Etat à appliquer des sanctions commerciales contre l'Afrique du Sud. Depuis lors, de nombreux autres ont suivi et nous sommes toujours déterminés à continuer de demander que l'on adopte plus largement cette stratégie. En outre, nous pensons que l'extension de cette stratégie à l'embargo sur toutes les formes de flux financiers représente la meilleure façon d'arriver à une solution non violente de la situation en Afrique australe. Il n'en reste pas moins que les principaux pays industriels n'agissent pas suffisamment dans ce domaine et que les principales sociétés transnationales continuent d'opérer en Afrique du Sud. Cela permet au régime de continuer d'exister, en dépit de la condamnation morale universelle. Les paroles rassurantes et les gestes symboliques de Pretoria ne doivent pas faire croire que le régime est réellement disposé à procéder à l'élimination de l'apartheid. Ils visent précisément et essentiellement à bloquer ou à atténuer le genre de pressions économiques efficaces que les principaux pays et les principales sociétés transnationales exercent sur Pretoria. Néanmoins, le fait même que ces paroles soient prononcées et que ces gestes soient faits prouve que les sanctions qui sont en place ont un certain effet. Il montre également qu'il existe un segment croissant de la communauté blanche en Afrique du Sud qui reconnaît que le système est foncièrement immoral et en fin de compte non viable. Si nous voulons vraiment mettre fin à l'apartheid, le moment est venu de chercher tous les moyens possibles d'intensifier les pressions sur le régime.

J'en arrive maintenant à la situation actuelle dans la région dont mon pays fait partie, l'Amérique latine et les Caraïbes. Il ne fait aucun doute qu'au niveau politique, des progrès considérables ont été réalisés pour réduire les tensions, accroître la liberté politique et élargir le processus démocratique. En Amérique centrale particulièrement, les accords conclus en août dernier par les cinq présidents de l'Amérique centrale à Tela, au Honduras, ont donné un élan spectaculaire au processus de paix régional, au renforcement du mouvement vers le

M. Coore (Jamaïque)

pluralisme démocratique et à l'instauration de la stabilité politique dans la région. Nous constatons avec satisfaction que des arrangements ont maintenant été mis au point pour créer une commission internationale d'appui et de vérification prévoyant le déploiement d'observateurs militaires des Nations Unies, et qu'une mesure importante a été adoptée par le Gouvernement du Nicaragua, en vue d'inviter les Nations Unies et d'autres organes à envoyer une équipe d'observateurs pour surveiller son processus électoral. Nous félicitons vivement le Secrétaire général qui, par un usage adroit de la mission de bons offices, a persisté inlassablement dans ses efforts pour obtenir une solution négociée au conflit de l'Amérique centrale.



M. Coore (Jamaïque)

Nous devons également relever que Haïti, après bien des échecs, semble vouloir se diriger vers un rétablissement de la démocratie; mais il est encore trop tôt pour pouvoir dire avec certitude que ce processus s'accomplira sans heurt. Une délégation ministérielle du CARICOM, dont la Jamaïque faisait partie, s'est récemment rendue en Haïti et a eu des entretiens avec plusieurs représentants de toutes les couches de la population pour tenter d'encourager ce processus. L'annonce de la fixation d'une date, l'an prochain, pour la tenue des élections est encourageante, et les membres de la Communauté des Caraïbes ont promis de fournir toute l'assistance possible au Gouvernement et au peuple de Haïti aussi longtemps que l'on constatera que des progrès sont faits régulièrement dans ce sens.

D'un autre côté, il est affligeant de constater qu'au Panama, on s'éloigne toujours davantage d'un gouvernement démocratique et constitutionnel, tendance qui est apparue à la suite des élections avortées de mai dernier et de la mise en place d'un régime fantoche non représentatif, qui est entré en fonctions le 1<sup>er</sup> septembre. Ce triste tableau s'est toutefois éclairci, d'abord par le ferme appui exprimé par tous les pays latino-américains, par le biais de l'Organisation des Etats américains (OEA), aux efforts déployés par le peuple panaméen pour restaurer un gouvernement constitutionnel et démocratique digne de ce nom ainsi que la primauté du droit; ensuite, par les efforts de l'OEA elle-même; et, enfin, par la volonté des Etats-Unis de s'abstenir de toute action unilatérale et d'oeuvrer au sein du système multilatéral interaméricain. Bien que ces efforts n'aient toujours pas produit les résultats escomptés, la Jamaïque est fermement convaincue que c'est la meilleure façon de procéder et que si ces efforts sont poursuivis avec fermeté et constance, une solution appropriée et acceptable pourra être trouvée. En dernière analyse, c'est au peuple panaméen lui-même qu'il appartient de décider de son avenir. Mais la communauté internationale doit fournir un appui ferme et adéquat à ceux qui s'efforcent d'assurer le retour rapide à un gouvernement constitutionnel.

Malheureusement, il y a dans le monde d'autres régions qui continuent d'être le théâtre de différends de longue date et apparemment insolubles, qui non seulement sont cause de souffrances et d'insécurité pour les pays touchés mais créent également bien souvent des zones de tension et d'affrontement potentiel entre superpuissances, avec la menace que cela comporte pour la paix et la sécurité mondiales. Je songe bien sûr ici en particulier au Moyen-Orient, à l'Afghanistan

M. Coore (Jamaïque)

et au Kampuchea. L'Organisation des Nations Unies doit poursuivre ses efforts dans toutes ces régions, quelles que soient les déceptions et les frustrations rencontrées.

Il existe cependant un domaine général à propos duquel on ne peut que se dire extrêmement satisfait et qui s'avère des plus prometteurs pour l'avenir de l'humanité. Je veux parler de l'amélioration remarquable intervenue dans les relations entre les superpuissances, des progrès constants accomplis en matière de désarmement et de limitation des armements, et des positions de plus en plus convergentes des pays des blocs de l'Est et de l'Ouest. Il serait évidemment prématuré de dire que le monde bipolaire qui est apparu à la fin de la seconde guerre mondiale et qui a été le trait caractéristique de l'histoire du monde ces 45 dernières années, appartient désormais au passé. Il existe cependant de bonnes raisons de penser que cela ne saurait tarder. Pour la première fois, nous osons espérer que le danger de destruction de l'humanité lors d'un affrontement nucléaire entre l'Est et l'Ouest sera définitivement écarté, et une possibilité réelle - et non plus simplement une utopie - de l'avènement d'une ère de coopération et non d'affrontement entre les principaux systèmes idéologiques et politiques du monde commence à s'imposer.

Mais, alors que nous reconnaissons et acclamons l'évolution favorable constatée dans le domaine politique, nous devons également reconnaître que, pour la majorité de l'humanité, la situation économique mondiale actuelle est loin de se présenter aussi favorablement. Même si le spectre du champignon nucléaire commence à s'estomper, d'autres spectres demeurent, moins spectaculaires sans doute dans l'immédiat mais tout aussi mortels à long terme, qui exigent l'attention de la communauté mondiale. Et c'est de ces questions que je vais parler maintenant.

En termes économiques généraux, la décennie des années 80 a été sombre et, dans de nombreux cas, désastreuse pour la plupart des pays du monde en développement. Les pays industrialisés d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon ont connu une croissance régulière, des progrès technologiques rapides et une prospérité croissante. De façon générale toutefois, ces pays ont eu tendance à conserver cette richesse grandissante pour eux-mêmes, tandis que l'aide publique au développement accordée aux pays en développement et les investissements de capitaux dans ces pays déclinaient en termes réels. En fait, le service de la dette, la chute des prix des produits de base et le tarissement des prêts commerciaux

M. Coore (Jamaïque)

octroyés aux pays débiteurs ont abouti à un transfert massif de ressources réelles des pays en développement vers les pays industrialisés développés. C'est vrai qu'une poignée de pays en développement - essentiellement d'Asie de l'Est - ont connu une croissance spectaculaire et sont en passe de se ranger parmi les économies industrielles développées, avec d'énormes excédents financiers et des niveaux de vie améliorés.

Mais pour l'immense majorité des pays en développement d'Afrique, d'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Asie de l'Ouest, il en va tout autrement. De façon générale, on enregistre dans ces pays un taux de croissance négatif, une baisse du revenu par habitant et - chose encore plus grave à long terme -, un déclin des normes et des niveaux en matière d'enseignement, de nutrition, de soins de santé et de logement. Ce sont là évidemment les éléments essentiels de la mise en valeur des ressources humaines, sans lesquels aucune croissance économique durable n'est possible. Une spirale descendante néfaste s'est ainsi créée dans de nombreux pays, dont la structure sociale et la stabilité politique sont de plus en plus menacés par la vague montante de la pauvreté.

Au coeur de ce triste tableau se trouve la crise de la dette - qui est à la fois le symptôme et la cause de l'appauvrissement croissant d'une bonne partie du monde en développement. La crise de la dette a inspiré d'innombrables analyses et prescriptions, mais fort peu de mesures efficaces ont été prises pour tenter d'améliorer sensiblement la situation.

Les pays débiteurs, pour leur part, se sont efforcés - en fait, ils y ont été contraints - de procéder aux ajustements structurels prescrits. Ce faisant, ils ont sensiblement accru leur volume d'exportations d'environ 56 % au cours de la dernière décennie et réduit leur volume d'importations de 13 %. Mais, malgré ces efforts et ces réalisations formidables, le fardeau de leur dette ne s'en est pas trouvé diminué. En fait, il s'est alourdi et continue de s'alourdir. Au cours des trois dernières années, la dette extérieure des pays en développement est passée de 1,152 milliard de dollars à 1,320 milliard de dollars. Pour les 17 pays les plus fortement endettés, le transfert net de ressources vers les pays créanciers s'est élevé au total, pour la seule année 1988, à 31,1 milliards de dollars environ. En outre, ces programmes d'ajustement structurel ont souvent pour effet immédiat d'aggraver les déséquilibres des revenus au sein des économies nationales. Une situation extrêmement explosive s'est ainsi créée, où la production d'une économie en stagnation ou en diminution se trouve divisée de façon de plus en plus inégale.

M. Coore (Jamaïque)

Il est évident que les pays débiteurs ne peuvent se sortir tout seuls de cette situation difficile. Il est tout aussi évident que les institutions prêteuses - aussi bien les banques commerciales que les institutions multilatérale de prêt - n'ont qu'un pouvoir limité s'agissant de contribuer réellement à la solution du problème, en raison des impératifs de leurs propres exigences de fonctionnement et, dans de nombreux cas, de leurs propres règles et règlements de base.

Les gouvernements des pays créanciers doivent contribuer beaucoup plus qu'ils n'ont été disposés à le faire jusqu'à présent. Il est décevant de constater que la dernière réunion de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) n'a pas fourni le moindre signe indiquant que ces pays étaient disposés à prendre les mesures qu'exige la situation.

M. Coore (Jamaïque)

Même si les pays créanciers ne semblent pas satisfaits de la situation actuelle, car ils en reconnaissent les dangers à long terme pour le commerce mondial et la stabilité internationale, ils ne sont cependant pas gênés au point de faire un effort et d'encourir les risques politiques qu'impliquerait l'adoption du genre de mesure financière qui s'impose.

Nous estimons que le temps est venu pour les Nations Unies d'organiser un dialogue constructif menant à une action effective de la part de toutes les parties concernées, à savoir les pays débiteurs, les institutions de prêts et les pays créanciers. La session extraordinaire de l'Assemblée générale prévue pour 1990 dans le but de se concentrer sur la coopération économique internationale, pourrait fournir l'occasion d'entamer ce dialogue. Nous pensons qu'à l'issue de ce dialogue un accord pourrait intervenir sur la création d'une organisation de la dette internationale, financée par les contributions des pays créditeurs afin d'acquérir des portions significatives de la dette publique en suspens des banques commerciales à des taux d'escompte déterminés par le marché et de faire profiter les pays débiteurs des bénéfices ainsi obtenus.

En outre, les institutions de prêt multilatérales devraient pouvoir refinancer et restructurer leurs prêts afin d'éliminer les transferts nets provenant des pays lourdement endettés. Les pays débiteurs, s'ils désirent obtenir cette aide, devraient appliquer des programmes économiques sains qui leur permettraient de rembourser le service de leur dette ainsi réduite et d'accumuler un excédent suffisant pour remettre en branle le processus de la croissance économique, le développement social et un partage plus équitable des produits de leur systèmes économiques. Grâce à ce genre d'efforts collectifs, avec une contribution adéquate des trois parties, il sera vraiment possible de résoudre d'une façon permanente la crise de la dette et de créer un commerce mondial élargi et un environnement mondial plus sain pour un investissement productif qui bénéficiera à tous.

Si, comme je l'ai dit, il y a un déséquilibre entre le degré de sérieux avec lequel les pays créanciers et les débiteurs abordent la crise de la dette, il y a deux autres problèmes devant lesquels tous les pays, petits et grands, développés et non développés doivent de toute évidence partager la même préoccupation urgente. Le premier de ces problèmes est la protection de notre environnement. Les dangers qui menacent l'avenir de la race humaine, voire de toute vie sur la

M. Coore (Jamaïque)

planète, causés par la pollution incessante et la dégradation de tout notre environnement naturel, reçoivent enfin l'attention qu'ils ont toujours mérité. Si des politiques écologiques nationales efficaces sont essentielles dans tout effort déployé à cet égard, il ne fait aucun doute qu'une action concertée de la part de la communauté internationale est également urgente.

Les nombreux problèmes écologiques à l'échelle mondiale et que de nombreux pays ne peuvent résoudre par eux-mêmes reposent, exigent et nécessitent une action multilatérale. La pollution de l'eau et de l'air, l'érosion des sols, l'élimination des déchets, pour ne citer que ceux-là, sont des problèmes qui nécessitent une initiative internationale de plus en plus importante. Ces plans d'action internationale doivent cependant reconnaître que pour les pays en développement pauvres il y a une relation de cause à effet entre la dégradation écologique, la pauvreté, les bas niveaux d'éducation et le manque d'accès à des sources d'énergie écologiquement saines et à d'autres ressources.

La conférence sur l'environnement et le développement qui a été proposée pour 1992, représente un pas positif dans la direction de la coopération internationale. Il faut saisir cette possibilité d'examiner tous les aspects du problème et de reconnaître que l'allégement des problèmes économiques dans les pays les plus pauvres du monde représente une condition indispensable au maintien de pratiques écologiques saines. Cela est particulièrement évident s'agissant de problèmes tels que celui de la déforestation. Il n'est pas réaliste de croire que des personnes qui n'ont pas accès à d'autres sources d'énergie pour se réchauffer ou pour cuire leur nourriture s'abstiendront d'abattre des arbres pour en faire du bois de chauffage en raison des effets écologiques possibles de leurs actions dans un avenir lointain.

Enfin, je voudrais aborder le problème de l'abus des drogues et du trafic des stupéfiants. Mme Margaret Anstee, Directeur général du Bureau des Nations Unies à Vienne, responsable des travaux des Nations Unies sur cette question, a déclaré récemment, à propos de la menace que constituent les stupéfiants qu'il s'agit d'une menace qui frappe les fondements de la civilisation et qui menace de plus en plus la paix et la sécurité dans le sens le plus fondamental.

Il y a quelques jours, le Président Virgilio Barco de la Colombie, avec passion et éloquence, a décrit devant l'Assemblée le danger mortel que représente pour son pays ce fléau de plus en plus dangereux.

M. Coore (Jamaïque)

Il ne fait aucun doute qu'actuellement le problème des stupéfiants a atteint des proportions qui dépassent de beaucoup la capacité de contrôle des pays individuels. La production, le trafic illicite et la distribution des stupéfiants ont eu pour résultat la croissance de certaines organisations criminelles parmi les plus terribles que le monde ait connues. Ce n'est pas un problème qui affecte uniquement un ou deux pays, ou qui se limite à certaines régions du monde. Comme d'étranges caricatures de sociétés transnationales, les cartels de la drogue s'efforcent de rendre mondial le financement, la production et la distribution de leurs produits.

S'ils réussissent, les gouvernements, les systèmes judiciaires et les autres institutions nationales d'un pays puis de l'autre deviendront leurs otages dans un jeu horrible de mort et de destruction. La responsabilité ne peut pas non plus être attribuée uniquement aux pays dans lesquels les drogues illégales sont actuellement produites. En fait, les pays qui fournissent la plus grande partie du marché des consommateurs et où la demande, apparemment insatiable, augmente sans cesse, portent une responsabilité encore plus grande.

Nous reconnaissons le travail précieux fait depuis longtemps par les Nations Unies pour identifier les dangers de ce trafic et pour trouver les moyens d'encourager la coopération internationale afin de lutter contre ce trafic. Nous remercions les gouvernements et les personnes qui ont rendu des services précieux à la Commission des Nations Unies sur les stupéfiants et qui ont dirigé et aidé de leurs conseils les travaux importants réalisés par différents organes des Nations Unies. Nous reconnaissons également l'utilité de la structure légale visant à renforcer la capacité des gouvernements de s'attaquer à la production, au trafic et à l'utilisation des narcotiques, fournie par différentes conventions des Nations Unies. La plus récente est bien sûr la Convention des Nations Unies, conclue à Vienne en décembre 1988, qui a déjà été signée par un grand nombre de pays, y compris le mien. Mais la triste réalité est que malgré ces efforts, ce problème s'est encore accru et a acquis les proportions monstrueuses et effrayantes que nous lui connaissons aujourd'hui.

En 1986, Le Secrétaire général des Nations Unies, dans une allocution à l'Assemblée générale, a déclaré, en parlant du contrôle de la drogue : "Il sera peut-être nécessaire de donner d'autres formes aux efforts de coopération

M. Coore (Jamaïque)

internationale. Je me demande, par exemple, si les Etats membres ont envisagé de manière adéquate la possibilité d'une capacité de participation globale renforcée qui pourrait réduire la nécessité pour les gouvernements de compter sur d'autres types de contrôle".

Mon gouvernement estime qu'il incombe à l'Organisation de relever dès maintenant le défi lancé par le Secrétaire général. C'est pourquoi notre Premier Ministre a recherché et obtenu l'appui d'un certain nombre de pays dans notre région des Caraïbes ainsi que d'autres pays situés en dehors de la région, et il continuera à solliciter l'appui à une proposition que nous allons présenter à l'Assemblée générale au moment opportun dans les prochaines semaines. La proposition concerne l'application d'une stratégie au sein du système des Nations Unies, conçue et structurée de façon à aider tous les pays membres dans leurs efforts tentés pour empêcher l'utilisation, interdire l'approvisionnement et prévenir le trafic à l'intérieur et par-delà les frontières nationales de toutes drogues et substances psychotropes illégales. Cette stratégie devrait comprendre les éléments suivants :



M. Coore (Jamaïque)

Premièrement, engager une opération de rassemblement de renseignements centraux qui consisterait à réunir et à coordonner l'information sur le trafic de stupéfiants dans le monde entier en s'attachant particulièrement aux flux financiers qui découlent de cette activité; deuxièmement, faciliter la formation des agents des services antidrogue en ce qui concerne leurs activités tant d'investigation que de répression; troisièmement, afin d'aider les pays qui le demandent, disposer de moyens, dans le cadre de l'éducation publique, pour contrôler la demande de stupéfiants; quatrièmement, fournir une assistance technique pour la création et l'application de programmes de réhabilitation efficaces destinés aux particuliers qui sont devenus toxicomanes; cinquièmement, contribuer à la planification et à l'administration des programmes de ressources de substitution afin de proposer d'autres formes d'activité économique aux personnes qui participent actuellement à la production agricole de substances narcotiques et qui y sont contraintes parce qu'elles n'ont souvent pas d'autre moyen de subsistance; sixièmement, créer une unité multilatérale et multisectorielle, opérant sous le contrôle des Nations Unies et composée d'un personnel paramilitaire entraîné à cette fin, qui serait mise à la disposition des pays qui le souhaitent afin de les aider à accroître leurs propres forces de sécurité dans la guerre contre les éléments bien armés et bien financés qui protègent ce trafic illégal.

Nous pensons que deux dangers pourraient découler de l'absence d'une telle unité internationale à laquelle les pays puissent faire appel individuellement. Le premier est que certains pays connaîtront une telle corruption de leurs institutions et un tel affaiblissement de leurs forces de sécurité qu'il leur sera impossible d'instaurer une société de droit démocratique et ordonnée. Le deuxième est que les pays ainsi menacés pourraient se trouver contraints ou incapables de renoncer à faire appel à certains pays auxquels ils sont obligés de demander assistance afin qu'ils interviennent dans une certaine mesure dans leurs affaires intérieures, ce qui serait contraire à leur souveraineté. Il ne s'agit pas de dangers imaginaires. Ce sont des menaces tout à fait réelles et actuelles que connaissent de nombreux pays en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Il va sans dire que la création d'une telle unité multilatérale et multisectorielle serait fondée sur le plein respect de la souveraineté de chaque pays, constituerait un instrument mis à la disposition de ceux qui le demanderaient - et uniquement lorsqu'ils le demanderaient - et ne pourrait opérer que dans les

M. Coore (Jamaïque)

limites définies par les pays eux-mêmes. Nous espérons que cette proposition bénéficiera de l'appui de tous les Membres des Nations Unies. Nous sommes prêts à consulter pleinement tous les Etats Membres, et nous avons hâte de le faire, pour que l'unité proposée ainsi que tous les éléments stratégiques que j'ai rappelés répondent aux besoins des Membres, soient confortés par les ressources financières qui s'imposent et deviennent opérants dès que possible. En conséquence, nous engageons tous les Etats Membres à travailler avec nous et avec nos partenaires de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) afin de parvenir à un consensus permettant d'apporter une réponse internationale efficace à ce danger grave et pressant pour la communauté internationale.

En conclusion, la Jamaïque réaffirme son ferme appui au processus multilatéral qui est consacré dans la Charte des Nations Unies. Nous continuerons d'appuyer cette organisation qui, à notre avis, représente le plus grand espoir pour l'avenir de l'humanité.

M. ASAMOAH (Ghana) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir, au nom de la délégation ghanéenne, de vous présenter nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection unanime. Par votre élection, la communauté internationale non seulement reconnaît la contribution précieuse que votre pays, le Nigéria, continue d'apporter à la paix et à la sécurité dans le monde, mais rend également hommage au rôle que vous avez joué personnellement dans l'instauration de relations internationales stables et crédibles. Nous serons heureux de collaborer avec vous dans la tradition de nos deux pays. Je voudrais également rendre hommage à votre prédécesseur, M. Dante Caputo, de l'Argentine, pour la manière brillante dont il a dirigé les travaux de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Depuis notre dernière session, le climat politique international s'est amélioré, mais il n'en a pas été de même pour la situation économique de la plupart des pays en développement, qui reste l'un des soucis principaux de pays comme le mien. En Afrique subsaharienne, en particulier, la situation demeure critique malgré les politiques de réforme adoptées par les gouvernements africains et les initiatives prises par la communauté internationale pour encourager les efforts de redressement en Afrique. Il convient de prendre d'urgence des mesures destinées à combattre la crise et à remettre l'Afrique sur la voie d'une croissance soutenue.

M. Asamoah (Ghana)

La délégation ghanéenne aimerait saisir cette occasion pour remercier sincèrement la communauté internationale de l'appui, dans le domaine financier ou dans d'autres domaines, qu'elle a apporté à l'Afrique depuis la dernière session de l'Assemblée générale.

Cependant, il n'en reste pas moins que l'Afrique subsaharienne continue d'exiger le soutien et la coopération les plus vastes de la communauté internationale, notamment pour régler les problèmes que posent les contraintes extérieures qui, comme l'a confirmé le Secrétaire général dans son rapport sur son examen à mi-parcours, s'avère l'obstacle le plus aigu au redressement et au développement de l'Afrique. Il s'agit de la chute des ressources d'exportation, du lourd fardeau du service de la dette et de l'insuffisance des moyens de financement disponibles.

Ces obstacles ont contribué dans une large mesure à affaiblir les résultats économiques de la région alors même que la production et le commerce dans le monde enregistraient en 1988 une croissance substantielle. Cette année, la hausse des échanges commerciaux a atteint le taux remarquable de 8,3 % et les prix des produits de base non énergétiques se sont considérablement améliorés. Cependant, les profits de cette forte croissance du commerce et de la production dans le monde n'ont pas été partagés équitablement. En dehors des métaux et du sucre, les prix des produits de base qui intéressent l'Afrique ont baissé ou sont demeurés faibles. Le Ghana, par exemple, a perdu une centaine de millions de dollars en 1988 sur ses exportations de cacao. Les prix internationaux du cacao s'établissant bien en dessous des niveaux de l'année dernière, les pertes prévues pour cette année sont encore plus élevées.

Pour assurer à notre avis la stabilité des marchés des produits de base et pour assurer des prix rémunérateurs équitables au producteur et au consommateur, il convient d'utiliser efficacement les mécanismes qu'offre le Programme intégré pour les produits de base, comme le Fonds commun pour les produits de base. Ma délégation se félicite par conséquent de l'entrée en vigueur, au début de cette année, de l'accord sur le Fonds commun pour les produits de base. Nous devrions tous contribuer de façon active et constructive à ce fonds commun afin d'en faire un modèle de coopération internationale pour le développement.

M. Asamoah (Ghana)

Les larges déséquilibres fiscaux et commerciaux de certaines des économies les plus importantes ont soumis le système commercial à de fortes tensions. Les pressions protectionnistes de même que les mesures unilatérales se sont accrues. Les pays en développement ont de plus en plus de mal à accéder, pour leurs produits d'exportation, aux marchés des pays industrialisés. Les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round doivent conduire, entre autres, à l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires et au rétablissement du libre échange, comme il se doit, dans le cadre du régime commercial international.

M. Asamoah (Ghana)

Il y a sept ans, la préoccupation croissante que suscitait l'endettement extérieur des pays en développement atteignait le niveau de la crise. Pleinement consciente que cela risquait de perturber le système lui-même, la communauté internationale a alors entrepris d'aider les recherches visant à résoudre le problème. Aujourd'hui nous sommes loin d'avoir trouvé une solution, la crise s'est plutôt aggravée. Les coefficients du service de la dette ont plutôt empiré et le volume de la dette est passé de quelques milliards de dollars à 1 300 milliards. On peut conclure logiquement que les stratégies poursuivies jusqu'à maintenant n'ont pas été efficaces. Le réaménagement des engagements non réglés ou la fourniture de fonds pour payer les intérêts accrus qui ont été les éléments essentiels des stratégies relatives à la gestion de la dette, n'ont fait que reporter les engagements actuels et ont alourdi le service de la dette. Les options de réaménagement proposées par les créanciers du Club de Paris qui participaient à la Réunion au sommet de Toronto en juin 1988, sont caractéristiques de cette approche qui consiste à faire trop peu et trop tard. On a salué le consensus de Toronto comme étant prometteur d'un allègement important de la dette pour les pays en développement les plus pauvres, moyennant un partage égal de la dette par tous les créanciers bilatéraux officiels. Depuis, le Club de Paris a fourni de plus grandes précisions relatives aux nouvelles options, et il est évident que les avantages financiers à court terme n'allégeront sans doute pas de façon significative le lourd fardeau du service de la dette des pays intéressés.

Lorsque les institutions financières multilatérales, qui ont été créées pour aider les pays à faire face à leurs besoins de ressources à court et à long terme, deviennent les bénéficiaires nets de ressources provenant même des pays en développement les plus lourdement chargés par la dette dans une région comme l'Afrique, il est évident que la politique internationale a échoué. Les divers services et programmes mis en place dans le but d'accroître les capacités des institutions de prêt de Bretton Woods, tels que le Programme spécial d'assistance de la Banque mondiale pour aider le cofinancement à des conditions de faveur et l'aménagement de structure du Fonds, ainsi que les services d'aménagement de structure améliorés, n'ont pas été suffisants pour arrêter le transfert inverse de ressources vers ces institutions, surtout celles du Fonds. En outre, les efforts louables déployés par certains pays débiteurs pour faire face à leur dette et à

M. Asamoah (Ghana)

d'autres obligations, malgré des contraintes sévères en matière de ressources, ont eu pour résultat le phénomène intolérable auquel nous assistons depuis quelques années du transfert net d'énormes ressources des pays en développement vers les pays développés.

Ceci est d'autant plus troublant que d'autres sources de capitaux se sont tariées. La diminution des prêts privés a été sévère, alors que l'assistance officielle au développement a plafonné à environ la moitié du taux de 0,7 % du produit national brut fixé par les Nations Unies. Je dois rendre un hommage bien mérité aux pays développés qui ont atteint ou même dépassé cet objectif.

Du fait de ces contraintes, la plupart des pays en développement qui exécutent des programmes d'ajustement structurel n'ont pas pu enregistrer de croissance dans leurs économies. Les investissements pour leur permettre d'élargir leur base de production et de créer des emplois ont dû être considérablement réduits. Les investissements dans l'infrastructure sociale, tels que la santé et l'éducation, ont également été touchés.

La situation économique et sociale en Afrique nous préoccupe vivement. La production par habitant est négative depuis plusieurs années. Le niveau de vie moyen est en chute libre et de larges segments de la population n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins les plus élémentaires. C'est une région qui, d'après les estimations de la Commission économique pour l'Afrique, a subi des pertes commerciales en 1987 de l'ordre de 19 milliards, fait transférer plus d'un milliard net au Fonds monétaire international et remboursé plusieurs milliards de dollars à ses créanciers. C'est une région qui fait également face à un écart de ressources qui a été estimé par la Banque mondiale, le FMI et le Groupe de consultation du Secrétaire général sur les flux monétaires vers l'Afrique, entre 1,5 milliard de dollars et 5 milliards de dollars par an.

A un moment où bon nombre de pays en développement adoptent des ajustements structurels et des politiques de réforme, il est difficile de comprendre pourquoi leurs efforts résolus doivent être sapés par une réaction insuffisante des pays développés. C'est d'autant plus incompréhensible que les pays industrialisés refusent obstinément d'engager un dialogue qui assurerait la justice pour les pays en développement. L'alternative au dialogue est l'affrontement. Les difficultés économiques et sociales imposées aux pays en développement par une politique

M. Asamoah (Ghana)

délibérée visant à maintenir les inégalités économiques découlant du colonialisme, représentent une menace grave à la paix et à la sécurité internationales, aux programmes d'ajustement soutenu et aux obligations du service de la dette, entraînant des conséquences fâcheuses pour l'ensemble du système financier international.

On ne peut certainement pas permettre que se poursuive la marginalisation économique croissante des régions importantes dans un monde interdépendant. Voilà pourquoi le Groupe des 77 a préconisé la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale pour examiner les moyens permettant de réactiver la croissance, notamment dans les pays en développement. La session se tiendra au début de l'année prochaine pour arriver à un consensus relatif aux mesures politiques qui doivent être adoptées pour assurer le rétablissement et le développement économique des pays en développement. Les résultats de la session extraordinaire seront sans aucun doute très utiles pour élaborer la stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement. Il faut que les années 90 soient la décennie de l'espoir, du redressement économique et social, des relations économiques internationales équitables et une décennie au cours de laquelle le développement retrouvera l'élan qu'il a perdu.

Aucun pays ne peut aujourd'hui rester indifférent devant les préoccupations du monde entier concernant la dégradation de l'environnement et l'aggravation quotidienne de nos conditions climatiques, dont les effets nocifs ne connaissent pas de frontières. La réunion ministérielle du Groupe des 77 qui s'est tenue à Caracas cette année, a reconnu l'importance du problème et a insisté sur le rapport étroit qui existe entre la pauvreté et la détérioration de l'environnement. Le Ghana, par conséquent, appuie la convocation d'une conférence sur l'environnement qui devrait se tenir en 1992.

Nous souhaitons souligner que les pays développés ont une plus lourde responsabilité non seulement parce qu'ils sont les principaux responsables de la détérioration de l'environnement et de la pollution de l'atmosphère, mais également parce qu'ils ont les ressources et les connaissances techniques nécessaires pour remédier à cette situation et promouvoir un développement durable. Ils ont aussi la responsabilité d'arrêter le comportement intolérable de leurs industriels qui

M. Asamoah (Ghana)

continuent à déverser des déchets nocifs dans les pays en développement. Nous aimerions également que soit adoptée une convention internationale assortie de pénalisations appropriées pour le déversement de déchets toxiques. A cet égard, nous regrettons que la Convention de Bâle du 22 mars 1989 sur le contrôle des mouvements transfrontière des déchets toxiques et de leur élimination n'ait pas répondu aux préoccupations de tous. Elle ne prévoit pas l'arrêt du trafic des déchets du monde industrialisé vers les pays en développement qui ont tant besoin de monnaies étrangères.

Nous aimerions aussi signaler le danger qu'il y aurait à ce que la préoccupation des pays développés relative à leur environnement, se transforme en dépendance pour recevoir une assistance au développement. Cette préoccupation devra être orientée vers la recherche de nouvelles techniques plus sûres pour l'environnement et qui devraient être librement disponibles pour tous.

Les relations améliorées entre l'Est et l'Ouest continuent de renforcer les perspectives de progrès futur relatifs au contrôle des armements et au désarmement. Cela est particulièrement vrai des entretiens Est-Ouest qui se tiennent en ce moment à Vienne visant à réduire les armes classiques faisant ainsi reculer le risque de guerre en Europe. Alors que les négociations sont complètes, les positions des participants sont suffisamment rapprochées pour laisser place à l'espoir qu'un traité sur les armes classiques en Europe pourrait devenir réalité.

La leçon qui découle des discussions de Vienne ne devrait pas être perdue pour les pays en développement; ils ne devraient pas se laisser aller à ces achats illimités de ces armes. A cet égard, la détente Est-Ouest et la non-ingérence dans les affaires internes des pays en développement rendraient ces achats inutiles.



M. Asamoah (Ghana)

Nous nous félicitons des propositions du Président Bush sur l'interdiction des armes chimiques et de la réaction encourageante du Ministre soviétique des affaires étrangères, M. Eduard Chevardnadze. Le Ghana partage l'inquiétude internationale devant l'utilisation et la prolifération des armes chimiques. C'est pourquoi nous avons signé le Protocole de Genève de 1925, qui interdit ces armes, et que nous appuyons la déclaration adoptée à la fin de la conférence tenue à Paris au début de cette année. Nous espérons que les déclarations de l'Union soviétique et des Etats-Unis aideront à accélérer la négociation d'une convention sur les armes chimiques.

En ce qui concerne le désarmement nucléaire, le Ghana s'inquiète de la lenteur des progrès effectués jusqu'à maintenant. Malgré l'évolution positive actuelle du désarmement, le monde est toujours menacé par un stock massif d'arsenaux nucléaires. Nous lançons un appel aux superpuissances et aux Etats dotés de l'arme nucléaire pour qu'ils respectent leur promesse d'éliminer vraiment les armes nucléaires de notre planète.

L'aspiration globale à la paix continue de donner des résultats encourageants dans plusieurs régions. Conflits et affrontements semblent céder la place au dialogue politique et aux négociations, et même si les canons ne se sont pas encore complètement tus, la majorité désire la conciliation et l'entente mutuelle.

Nous regrettons vivement que l'Organisation des Nations Unies, qui a contribué pour une large part à cette tendance encourageante, continue de manquer de fonds, surtout au moment où les réformes recommandées en 1985 par les experts gouvernementaux de haut niveau ont été largement mises en oeuvre.

A ceux qui critiquent les Nations Unies, nous disons que le problème ne peut être imputé à l'Organisation. Le problème pourrait fort bien résider dans la perception qu'eux-mêmes en ont, et qui, malheureusement, n'est pas partagée par la majorité des Etats Membres. Je voudrais lancer un nouvel appel aux Etats Membres qui n'ont toujours pas versé leur contribution pour qu'ils s'en acquittent de façon à renflouer l'Organisation. Nous saisissons également cette occasion pour appuyer, en principe, la proposition du Secrétaire général relative à la création d'un fonds de réserve spécial pour les opérations de maintien de la paix.

Le Ghana avait espéré que la conférence d'un mois sur le Kampuchea, qui s'est tenue à Paris et s'est soldée par un échec, aurait permis d'utiliser le travail très utile réalisé en Indonésie au début de l'année. Nous sommes cependant heureux

M. Asamoah (Ghana)

d'apprendre que cette conférence reprendra au printemps de 1990. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande souplesse pour résoudre leurs divergences.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, le Ghana continue d'appuyer l'appel qui a été lancé pour une conférence de paix internationale sous l'égide des Nations Unies, à laquelle participeraient toutes les parties, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), pour examiner les questions des droits palestiniens et de frontières sûres pour tous les Etats de la région. Les conditions dures qu'attache Israël aux propositions d'élections n'ont pas amélioré les perspectives de paix dans cette région éprouvée. Ces conditions - à savoir qu'aucune élection ne pourra se tenir avant la fin de l'Intifada, que les Arabes de Jérusalem-Est ne pourront y prendre part, que les colonies de peuplement juives continueront de s'installer et qu'Israël n'abandonnera aucune terre - ne sont guère faites pour favoriser la paix. Jusqu'ici, l'OLP et ses amis arabes ont tout fait pour la paix. Nous demandons à Israël de répondre à ces gestes de paix.

Les efforts de paix actuellement déployés en Afghanistan doivent être renforcés d'urgence. Dix-huit mois après la signature des Accords de Genève et sept mois après le retrait des troupes soviétiques, l'Afghanistan continue de pâtir d'une ingérence extérieure grossière et injustifiée. L'Assemblée devrait demander l'immédiate cessation de l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, afin que les populations de l'Afghanistan puissent reconstruire ensemble leur pays.

Il faut aussi donner un élan nouveau au processus de paix dans la situation Iran-Iraq. Nous nous félicitons des nombreux rounds de pourparlers menés sous les auspices des Nations Unies, y compris les propositions relatives à des mesures de confiance entre les deux parties. Pour que les efforts de paix réussissent, cependant, l'Iran et l'Iraq devraient faire preuve de la souplesse nécessaire et sortir de l'impasse actuelle en précisant leur position sur les éléments d'un cessez-le-feu, y compris en particulier le retrait des forces sur des frontières internationalement reconnues et la réouverture rapide à la navigation de la voie maritime de Shatt al'Arab. De même, nous demandons instamment aux deux parties de permettre l'échange des prisonniers de guerre comme demandé à l'article 118 de la Convention de Genève de 1949.

M. Asamoah (Ghana)

Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, la situation en Amérique centrale a beaucoup évolué, et les perspectives de paix dans la région sont meilleures. Nous sommes fermement convaincus que l'Accord d'Esquipulas II reste encore la base la plus valable pour apporter la paix. En conséquence, nous appuyons les efforts déployés par les cinq dirigeants de l'Amérique centrale et appelons toutes les parties à faire preuve de la volonté politique nécessaire et de modération, conditions essentielles au succès des propositions de paix.

La vague actuelle de paix sur le plan international déferle également sur la côte africaine. Le traité de paix signé le jeudi 31 août entre la Libye et le Tchad, qui met fin à un conflit vieux de 16 ans, traduit l'évolution positive de la situation sur le continent.

Nous nous félicitons des efforts de paix déployés en Angola et au Mozambique et nous continuons de suivre avec intérêt les consultations en cours sur la proposition de référendum sur le Sahara occidental; on ne peut s'opposer indéfiniment aux aspirations légitimes du peuple sahraoui.

La situation en Afrique australe continue cependant d'être une source d'inquiétude grave. La répression et le harcèlement brutaux des membres du mouvement démocratique de masse qui protestait contre les élections truquées réservées aux Blancs, tenues le 6 septembre, devraient faire réfléchir ceux qui voient dans les propositions cosmétiques de l'Afrique du Sud la fin de l'apartheid. Le régime raciste, malgré ses dernières déclarations et propositions, n'a montré aucune velléité de progresser vers l'application d'une justice authentique pour la majorité noire. Le régime raciste continue de financer et de diriger la Mozambique National Resistance (MNR) contre les paysans et les travailleurs du Mozambique. Il continue également de fournir des armes aux bandits de l'UNITA afin de saper les efforts de paix en Angola. Par des procédés inavouables, il a voulu truquer les élections en Namibie, en violation flagrante de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Le verdict du Conseil de sécurité, contenu dans sa résolution 640 (1989), adoptée à l'unanimité au mois d'août, a montré clairement les contradictions entre les paroles et les actes de l'Afrique du Sud. Il faut donc que la communauté internationale reste vigilante et maintienne les pressions qu'elle exerce sur l'Afrique du Sud.

M. Asamoah (Ghana)

Notre position souvent affirmée devant la détérioration de la situation est que l'Afrique du Sud doit immédiatement lever l'état d'urgence et libérer inconditionnellement Nelson Mandela et les autres prisonniers et détenus politiques, lever l'interdiction sur toutes les organisations et tous les opposants politiques de l'apartheid, commencer des négociations sérieuses avec les véritables dirigeants noirs sur la levée de l'apartheid, cesser le carnage perpétré au Mozambique et en Angola du fait de ses opérations par personnes interposées et mettre fin à l'agression militaire contre ses voisins afin de liquider l'apartheid et d'apporter la paix et la sécurité à la région. En attendant, la communauté internationale devrait imposer des sanctions globales obligatoires au régime raciste.

En conclusion, nous devons souligner que l'écart toujours croissant entre les pays développés et les pays en développement reste une question urgente que la communauté internationale doit résoudre de toute urgence. Cela exigera une attitude réaliste qui reflète pleinement l'esprit d'interdépendance et de coopération internationale qui a marqué l'examen des questions politiques.

Le Ghana se réjouit des efforts louables déployés par les Nations Unies afin de s'acquitter de leur rôle de promoteur de la paix, du progrès social et d'une meilleure qualité de vie pour les peuples du monde entier. Au seuil d'une nouvelle décennie, ce rôle deviendra encore plus important. L'Organisation des Nations Unies aura besoin de la coopération de tous les Etats Membres dans les années à venir pour s'acquitter de cette tâche immense. Le peuple et le Gouvernement du Ghana sont prêts à faire leur part.

La séance est levée à 13 heures.